



TERRESTRE



MARITIME



SOUTERRAIN







<b>1. Compte de résultat consolidé de la période</b>	<b>02</b>
<b>2. État du résultat global de la période</b>	<b>03</b>
<b>3. Bilan consolidé</b>	<b>04</b>
<b>4. Tableau des flux de trésorerie consolidés</b>	<b>05</b>
<b>5. Variation des capitaux propres consolidés</b>	<b>06</b>
<b>6. Annexe aux comptes consolidés</b>	<b>07</b>
A. Principes comptables et méthodes d'évaluation.....	07
B. Acquisitions d'entreprises.....	17
C. Activité opérationnelle et informations sectorielles.....	17
D. Notes relatives au compte de résultat.....	22
E. Notes relatives au bilan.....	25
F. Autres notes.....	42
G. Listes des principales entités consolidées au 31 décembre 2014.....	44
H. Événements postérieurs à la clôture.....	45
<b>Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés</b>	<b>46</b>

# 1. Compte de résultat consolidé de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Exercice 2014	Exercice 2013
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<i>C.1, C.2</i>	<b>799,2</b>	<b>870,6</b>
Produits des activités annexes		0,2	0,1
Charges opérationnelles		(763,8)	(826,8)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL SUR ACTIVITÉ</b>	<i>C.2</i>	<b>35,6</b>	<b>43,9</b>
Paiements en actions (IFRS 2)		(1,7)	(1,5)
Résultat des sociétés mises en équivalence	<i>E.5</i>	(5,2)	3,7
Autres éléments opérationnels courants		(0,4)	(0,4)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>		<b>28,3</b>	<b>45,7</b>
Dépréciation des survaleurs		(14,6)	(20,0)
Effets de périmètre, cessions de titres et frais d'acquisition de titres		(1,1)	0,4
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		<b>12,5</b>	<b>26,0</b>
Coût de l'endettement financier brut		(2,7)	(2,4)
Produits financiers des placements de trésorerie		0,8	0,6
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<i>D.2</i>	<b>(1,9)</b>	<b>(1,7)</b>
Autres produits et charges financiers	<i>D.2</i>	0,7	(3,1)
Impôts sur les bénéfices	<i>D.3</i>	(14,9)	(20,7)
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>(3,6)</b>	<b>0,5</b>
Résultat net - part des intérêts minoritaires		(0,7)	0,2
<b>RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE</b>		<b>(4,3)</b>	<b>0,7</b>

## 2. État du résultat global de la période

	Exercice 2014			Exercice 2013		
	Part du Groupe	Part des intérêts minor.	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minor.	Total
<i>(en millions d'euros)</i>						
<b>RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE</b>	<b>(4,3)</b>	<b>0,7</b>	<b>(3,6)</b>	<b>0,7</b>	<b>(0,2)</b>	<b>0,5</b>
Instruments financiers des sociétés contrôlées : variations de juste valeur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>dont : Actifs financiers disponibles à la vente</i>			0,0			0,0
<i>Couverture de flux de trésorerie</i>			0,0			0,0
Instruments financiers des sociétés mises en équivalence : variations de juste valeur			0,0			0,0
Écarts de conversion	1,3		1,3	(2,2)		(2,2)
Impôt			0,0			0,0
<b>Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat net</b>	<b>(1,0)</b>	<b>0,0</b>	<b>(1,0)</b>	<b>(0,4)</b>	<b>0,0</b>	<b>(0,4)</b>
<i>Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite</i>	<i>(1,5)</i>		<i>(1,5)</i>	<i>(0,6)</i>		<i>(0,6)</i>
<i>Impôt</i>	<i>0,5</i>		<i>0,5</i>	<i>0,2</i>	<i>0,0</i>	<i>0,2</i>
<b>Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat net</b>						
<b>Total autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>(1,0)</b>	<b>0,0</b>	<b>(1,0)</b>	<b>(0,4)</b>	<b>0,0</b>	<b>(0,4)</b>
<i>dont sociétés contrôlées</i>	<i>(1,0)</i>	<i>0,0</i>	<i>(1,0)</i>	<i>(0,4)</i>	<i>0,0</i>	<i>(0,4)</i>
<i>dont sociétés mises en équivalence</i>			0,0			0,0
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>(3,2)</b>	<b>(0,7)</b>	<b>(3,9)</b>	<b>(1,9)</b>	<b>(0,2)</b>	<b>(2,1)</b>

### 3. Bilan consolidé

(en millions d'euros)

	Notes	31/12/2014	31/12/2013
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Goodwill net	E.1, E.4	63,5	78,1
Autres immobilisations incorporelles	E.2	1,4	2,6
Immobilisations corporelles	E.3	125,5	122,1
Participations dans les sociétés mises en équivalence	E.5	63,1	59,2
Autres actifs financiers non courants	E.6	7,1	8,1
Impôts différés actifs	D.3	9,5	9,6
<b>Total actifs non courants</b>		<b>270,1</b>	<b>279,8</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks et travaux en cours		1,9	1,9
Clients	E.9	309,2	328,1
Autres actifs courants d'exploitation	E.9	128,4	78,9
Autres actifs courants hors exploitation		0,0	0,0
Actifs d'impôt exigible		5,0	4,4
Autres actifs financiers courants		0,0	0,0
Actifs financiers de gestion de trésorerie		47,3	9,1
Disponibilités et équivalents de trésorerie	E.10	107,6	136,1
<b>Total actifs courants (avant actifs en cours de cession)</b>		<b>599,4</b>	<b>558,6</b>
<b>Total actifs courants</b>		<b>599,4</b>	<b>558,6</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>869,5</b>	<b>838,3</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	E.7	5,2	5,2
Primes liées au capital		29,1	29,1
Titres autodétenus		0,0	0,0
Autres instruments de capitaux propres		0,0	0,0
Réserves consolidées		118,2	129,8
Réserves de conversion		2,0	0,7
Résultat net - part du Groupe		(4,3)	0,7
Opérations enregistrées directement en capitaux propres		(1,7)	(0,8)
<b>Capitaux propres - part du Groupe</b>		<b>148,5</b>	<b>164,7</b>
Intérêts minoritaires		10,8	9,2
<b>Total capitaux propres</b>		<b>159,2</b>	<b>173,8</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Provisions non courantes	E.8	46,3	24,3
Emprunts obligataires		0,0	0,0
Autres emprunts et dettes financières	E.10	111,5	116,1
Autres passifs non courants	E.6	7,2	7,9
Impôts différés passifs	D.3	2,7	2,3
<b>Total passifs non courants</b>		<b>167,7</b>	<b>150,5</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Provisions courantes	E.8	40,4	40,2
Fournisseurs		171,0	180,1
Autres passifs courants d'exploitation	E.9	259,2	232,7
Autres passifs courants hors exploitation		0,0	0,0
Passifs d'impôt exigible		48,3	38,4
Dettes financières courantes	E.10	23,7	22,6
<b>Total passifs courants (avant passifs en cours de cession)</b>		<b>542,6</b>	<b>514,0</b>
<b>Total passifs courants</b>		<b>542,6</b>	<b>514,0</b>
<b>TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>869,5</b>	<b>838,3</b>

## 4. Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Note	Exercice 2014	Exercice 2013
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE LA PÉRIODE (Y COMPRIS LES INTÉRÊTS MINORITAIRES)</b>		<b>(3,6)</b>	<b>0,5</b>
Dotations aux amortissements	D.1	21,5	19,4
Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)		18,6	23,3
Impacts d'actualisation		0,1	0,1
Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements		(1,5)	(2,1)
Résultat sur cessions	B.1	0,2	(2,3)
Variation de juste valeur des instruments financiers		(1,9)	2,2
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence et dividendes des sociétés non consolidées	E.5	5,2	(3,7)
Coûts d'emprunt immobilisés		0,0	0,0
Coût de l'endettement financier net comptabilisé		1,9	1,7
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées	D.3	14,9	20,7
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>		<b>55,3</b>	<b>59,8</b>
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	E.9	0,1	(22,5)
Impôts payés		(3,0)	(11,7)
Intérêts financiers nets payés		(1,8)	(1,6)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		2,0	1,8
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>	<b>I</b>	<b>52,7</b>	<b>25,8</b>
<i>Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles</i>		(24,5)	(64,8)
<i>Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		5,7	6,4
<b>Investissements opérationnels (nets de cessions)</b>	<b>II</b>	<b>(18,8)</b>	<b>(58,5)</b>
<b>Cash flow opérationnel</b>		<b>33,8</b>	<b>(32,7)</b>
<i>Investissements en immobilisations du domaine concédé (net de subventions reçues)</i>		0,0	0,0
<i>Créances financières (contrats de PPP et autres)</i>		0,0	0,0
Investissements de développement (concessions et PPP)		0,0	0,0
<b>Cash flow libre (après investissements)</b>		<b>33,8</b>	<b>(32,7)</b>
<i>Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés)</i>	B.1	(0,3)	(0,6)
<i>Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés)</i>		0,4	0,0
<i>Incidence nette des variations de périmètre</i>		(8,5)	(0,1)
<b>Investissements financiers nets</b>	<b>II</b>	<b>(8,4)</b>	<b>(0,7)</b>
Autres	II	0,3	(1,8)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements</b>	<b>II</b>	<b>(27,0)</b>	<b>(61,0)</b>
Augmentation & réduction de capital			
Opérations sur actions propres			
Augmentations de capital des filiales souscrites par des tiers		0,7	0,0
Acquisitions / cessions d'intérêts minoritaires (sans prise / perte de contrôle)			
Dividendes payés :		(11,7)	(1,0)
- aux actionnaires de la société mère		(11,5)	0,0
- aux minoritaires des sociétés intégrées		(0,1)	(1,0)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts long terme		4,1	0,0
Remboursements d'emprunts long terme		(2,4)	(3,3)
Variation des emprunts auprès du groupe VINCI		(9,1)	31,8
Variation des lignes de crédit		0,2	0,2
Variation des actifs de gestion de trésorerie & autres dettes financières courantes		(40,6)	0,6
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>III</b>	<b>(58,7)</b>	<b>28,4</b>
Autres variations	IV	3,9	(13,9)
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>I+II+III</b>	<b>(29,1)</b>	<b>(20,7)</b>
Trésorerie nette à l'ouverture		136,0	156,8
<b>TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE</b>	<b>E.10</b>	<b>106,9</b>	<b>136,1</b>
Augmentation (diminution) des actifs financiers de gestion de trésorerie		40,6	(0,6)
(Émission) remboursement des emprunts		(1,8)	3,3
Variation des emprunts sur filiales consolidées		9,1	(31,8)
Variation des lignes de crédit		(0,2)	(0,2)
Autres variations		(5,4)	1,4
<b>VARIATION DE L'EXCÉDENT / (ENDETTEMENT) FINANCIER NET (EFN)</b>		<b>13,2</b>	<b>(48,6)</b>
EFN en début de période		6,5	55,1
<b>EFN EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>E.10</b>	<b>19,7</b>	<b>6,5</b>

## 5. Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capitaux propres part du Groupe								Total Part du Groupe	Minoritaires	Total
	Capital social	Primes liées au capital	Titres auto-détenus	Autres instruments de capitaux propres	Réserves consolidées	Résultat net	Réserves de conversion	Opérations enregistrées directement en capitaux propres			
<b>CAPITAUX PROPRES 01/01/2013</b>	<b>5,2</b>	<b>29,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>111,5</b>	<b>18,9</b>	<b>2,9</b>	<b>0,0</b>	<b>167,6</b>	<b>10,3</b>	<b>177,9</b>
<i>Résultat net de la période</i>						0,7			0,7	(0,2)	0,5
<i>Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées</i>					0,4		(2,2)	(0,8)	(2,6)		(2,6)
<i>Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence</i>									0,0		0,0
<b>Résultat global de la période</b>					<b>0,4</b>	<b>0,7</b>	<b>(2,2)</b>	<b>(0,8)</b>	<b>(1,9)</b>	<b>(0,2)</b>	<b>(2,1)</b>
Augmentation de capital									0,0		0,0
Réduction de capital									0,0		0,0
Opérations sur actions propres									0,0		0,0
Affectation du résultat et dividendes distribués					18,9	(18,9)			0,0	(1,0)	(1,0)
Paiements en actions (IFRS 2)					(1,0)				(1,0)		(1,0)
Incidence des acquisitions ou des cessions à des minoritaires postérieures à la prise de contrôle									0,0		0,0
Variations de périmètre									0,0	0,1	0,1
Divers					(0,1)				(0,1)		(0,1)
<b>CAPITAUX PROPRES 31/12/2013</b>	<b>5,2</b>	<b>29,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>129,8</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>(0,8)</b>	<b>164,7</b>	<b>9,2</b>	<b>173,8</b>
<i>Résultat net de la période</i>						(4,3)			(4,3)	0,7	(3,6)
<i>Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées</i>							1,3	(1,0)	0,3		1,1
<i>Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence</i>									0,0		0,0
<b>Résultat global de la période</b>						<b>(4,3)</b>	<b>1,3</b>	<b>(1,0)</b>	<b>(3,9)</b>	<b>0,7</b>	<b>(3,2)</b>
Augmentation de capital									0,0	0,7	0,7
Réduction de capital									0,0		0,0
Opérations sur actions propres									0,0		0,0
Affectation du résultat et dividendes distribués					(10,8)	(0,7)			(11,5)	(0,1)	(11,7)
Paiements en actions (IFRS 2)					(0,6)				(0,6)		(0,6)
Incidence des acquisitions ou des cessions à des minoritaires postérieures à la prise de contrôle									0,0		0,0
Variations de périmètre									0,0	0,3	0,3
Divers					(0,1)				(0,1)	(0,0)	(0,2)
<b>CAPITAUX PROPRES 31/12/2014</b>	<b>5,2</b>	<b>29,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>118,2</b>	<b>(4,3)</b>	<b>2,0</b>	<b>(1,7)</b>	<b>148,5</b>	<b>10,8</b>	<b>159,2</b>

## 6. Annexe aux comptes consolidés

31 décembre 2014

### A. Principes comptables et méthodes d'évaluation

#### A.1. Principes généraux

Entrepose Group (« la Société », anciennement « Entrepose Contracting »<sup>1</sup>) est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est situé au 165, boulevard de Valmy, 92707 Colombes Cedex, constituée sous la forme d'une Société par Actions Simplifiée.

Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 comprennent la Société et ses filiales (« le Groupe », ou « le Groupe Entrepose », ou « Entrepose ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

#### Activités du Groupe

Le groupe Entrepose est un entrepreneur international qui conçoit, réalise et opère des infrastructures de production, transport et stockage pour l'industrie pétrolière et gazière ainsi que pour les autres sources d'énergie.

Son expertise s'articule autour des trois domaines d'activité suivants :

##### ■ Activité terrestre

Cette activité recouvre les segments d'activité « Projets », « Pipelines », et « Services ».

##### ■ segment d'activité « Projets » :

- les ouvrages concentrés d'exploitation et de transport ;
- les stations de compression ;
- les travaux d'électricité/instrumentation et télécommunications ;
- les réservoirs de stockage : GNL, pétrole et produits raffinés, gaz industriels ;
- les travaux de maintenance et de mise en conformité des unités de stockage.

##### ■ segment d'activité « Pipelines » :

- la pose de pipelines *onshore* ;
- les travaux de maintenance et d'inspection des pipelines ;
- le forage horizontal dirigé.

##### ■ segment d'activité « Services » :

- les activités de négoce de pièces et équipements.

##### ■ Activité maritime

Cette activité recouvre le segment d'activité des « Travaux Maritimes » comprenant :

- la pose de pipelines en eaux peu profondes (« *shallow water* ») ;
- les travaux de levage en mer ;
- les travaux d'aménagement côtiers liés à la pose de pipelines, de bouées ou d'atterrages ;
- les systèmes de refroidissement par eau de mer profonde ;
- les travaux maritimes liés à la réalisation d'ouvrages éoliens ou hydroliens.

##### ■ Activité souterraine

Cette activité recouvre les segments d'activité « Forages » et « Stockages souterrains ».

##### ■ segment d'activité « Forages » :

- les travaux de forage profond *onshore*,
- les travaux de sondage et de carottage en grande profondeur,
- les services d'entretien des puits forés et des équipements de production.

##### ■ segment d'activité « Stockages souterrains » :

- les travaux d'étude, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage ou de réalisation et d'exploitation de stockages souterrains, pour des hydrocarbures liquides, liquéfiés ou gazeux.

À l'exception du segment d'activité des « Services », les trois activités décrites ci-dessus, terrestre, maritime et souterraine, constituent l'activité « Contracting » du Groupe.

##### ■ Base de préparation

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les principes comptables retenus pour la préparation et la présentation des comptes consolidés du groupe Entrepose au 31 décembre 2014 sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2014<sup>2</sup>.

Les principes comptables retenus au 31 décembre 2014 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2013, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne, applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 (voir note A.1.1 Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014).

La norme IFRS 11 traite de la comptabilisation des partenariats (accords de contrôle conjoint) et remplace la norme IAS 31. Elle s'applique notamment aux contrats de construction et de génie-civil réalisés en partenariat. Ceux-ci étaient consolidés dans l'ancien référentiel selon le mode proportionnel. En application de la norme IFRS 11, ces contrats, lorsqu'ils sont réalisés par l'intermédiaire d'une coentreprise au sens de la norme, sont désormais consolidés en mise en équivalence.

La suppression de la consolidation selon le mode proportionnel de certains contrats de construction et de génie-civil sous contrôle conjoint entraîne des modifications dans la présentation des états financiers (chiffre d'affaires, immobilisations d'exploitation, créances clients, endettement...) alors que le résultat net reste inchangé.

Pour son reporting opérationnel qui sert de base au management pour le pilotage du Groupe, Entrepose Group intègre les coentreprises selon le mode proportionnel, car il considère que cette présentation traduit mieux la mesure de sa performance et de ses risques en termes de chiffre d'affaires, de résultat opérationnel, de besoin en

1 La dénomination sociale d'Entrepose Contracting a été changée en « Entrepose Group » lors de la Décision de l'Associé Unique du 15 décembre 2014.

2 Disponibles sur le site : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)

fonds de roulement, ou d'endettement. L'information sectorielle économique reflète donc le reporting opérationnel et est présentée en note C.2 avec les coentreprises consolidées en mode proportionnel.

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en millions d'euros, avec une décimale, donc avec une sensibilité à la centaine de milliers d'euros. Les arrondis à la centaine de milliers d'euros la plus proche peuvent, dans certains cas de figure, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 et afin d'améliorer la présentation de sa performance, le Groupe a décidé de préciser la présentation du compte de résultat consolidé en ajoutant un indicateur intermédiaire entre le résultat opérationnel sur activité et le résultat opérationnel : le résultat opérationnel courant.

Le résultat opérationnel sur activité (ROPA) correspond à la mesure de la performance opérationnelle des filiales du Groupe avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), de la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence et des autres éléments opérationnels courants et non courants. Cet indicateur n'a fait l'objet d'aucun retraitement par rapport aux exercices précédents.

Le résultat opérationnel courant est un indicateur destiné à présenter le niveau de performance opérationnelle récurrent du Groupe hors incidence des opérations et événements non courants de la période. Il est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel sur activité les impacts associés aux paiements en actions (IFRS 2) et le résultat des sociétés mises en équivalence.

Les pertes de valeurs de *goodwill* ainsi que les autres éléments opérationnels non courants significatifs et inhabituels comprenant notamment les plus ou moins-values de cession de titres ainsi que les impacts des réévaluations à la juste valeur des quotes-parts détenues lors de changements de nature du contrôle exercé sont comptabilisés dans le résultat opérationnel. Celui-ci est donc obtenu en ajoutant au résultat opérationnel courant les charges et produits qualifiés de non courants.

Ce changement de présentation a été appliqué rétrospectivement à la période comparative 2013, conformément aux dispositions d'IAS 1.

Les comptes consolidés du Groupe ont été arrêtés par le Président le 26 janvier 2015 et seront soumis à l'approbation de l'actionnaire unique le 16 février 2015.

### A.1.1 Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014

Les nouvelles normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2014. Elles concernent principalement :

Normes relatives aux méthodes de consolidation :

- IFRS 10 « États financiers consolidés » ;
- IFRS 11 « Partenariats » ;
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » ;
- Amendements à IFRS 10, 11 et 12 « Dispositions transitoires » ;
- IAS 28 amendée « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

Autres normes et interprétations :

- IAS 32 amendée « Compensation d'actifs et de passifs financiers » ;
- Modifications d'IAS 36 « Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers ».

### A.1.2 Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 31 décembre 2014

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2014 :

- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires obtenus de contrats avec des clients » ;
- IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apports d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise » ;
- Amendements à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des activités conjointes » ;
- Amendements à IAS 19 « Régimes à prestations définies, cotisations des membres du personnel » ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Éclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables » ;
- Amendements à IAS 1 « Amélioration des informations à fournir en annexe » ;
- Améliorations annuelles, cycles 2010-2012, 2011-2013 et 2012-2014 ;
- IFRIC 21 « Droits ou taxes ».

Le Groupe réalise actuellement une analyse des impacts et conséquences pratiques de l'application de ces normes et interprétations.

## A.2. Méthodes de consolidation

### A.2.1 Périmètre et méthodes de consolidation

Le Groupe applique, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, les nouvelles normes relatives au périmètre de consolidation IFRS 10, 11, 12 et IAS 28 amendée.

La norme IFRS 10 « États financiers consolidés » remplace la norme IAS 27 ainsi que l'interprétation SIC 12 « Consolidation - Entités ad hoc » pour tous les aspects relatifs au contrôle et aux procédures de consolidation selon la méthode de l'intégration globale.

Elle redéfinit la notion de contrôle d'une entité sur la base de trois critères :

- le pouvoir sur l'entité, c'est-à-dire la capacité de diriger les activités qui ont le plus d'impacts sur sa rentabilité ;
- l'exposition aux rendements variables de l'entité, qui peuvent être positifs, sous forme de dividende ou de tout autre avantage économique, ou négatifs ;
- et le lien entre le pouvoir et ces rendements, soit la faculté d'exercer le pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements obtenus.

En pratique, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en assemblée générale, au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour la détermination du contrôle, Entrepose réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et une analyse des droits détenus par les autres actionnaires afin de vérifier leur caractère purement protectif. Lorsque nécessaire, une analyse des instruments détenus par le Groupe ou des tiers (droits de vote potentiels, instruments dilutifs, instruments convertibles...) qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercé par chacune des parties, est également effectuée.

Une analyse est menée en cas d'occurrence d'événement spécifique susceptible d'avoir un impact sur le niveau de contrôle exercé par le Groupe (modification de la répartition du capital d'une entité, de sa gouvernance, exercice d'un instrument financier dilutif...).

La norme IFRS 11 « Partenariats » remplace la norme IAS 31 pour tous les aspects relatifs à la comptabilisation des entités sous contrôle conjoint.

Le contrôle conjoint est établi lorsque les décisions concernant les activités prépondérantes de l'entité requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les partenariats sont désormais classés en deux catégories (co-entreprises et activités conjointes) selon la nature des droits et obligations détenus par chacune des parties. Cette classification est généralement établie par la forme légale du véhicule juridique employé pour porter le projet.

- Une co-entreprise (*joint-venture*) est un partenariat dans lequel les parties (co-entrepreneurs) qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Les coentreprises sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.
- Une activité conjointe (« *joint-operation* ») est un partenariat dans lequel les parties (co-participants) ont des droits directs sur les actifs et des obligations directes au titre des passifs de l'entité. Chaque coparticipant comptabilise sa quote-part d'actifs, de passifs, de produits et de charges relative à ses intérêts dans l'activité conjointe.

La plupart des partenariats de l'activité « *Contracting* » correspondent à des activités conjointes de par la forme légale des structures juridiques employées.

La norme IAS 28 amendée définit la notion d'influence notable et décrit la méthode de la mise en équivalence applicable aux participations dans les entreprises associées et dans les coentreprises au sens d'IFRS 11. Les entreprises associées sont des entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %.

Au niveau du périmètre de consolidation du Groupe, les travaux de mise en œuvre de ces nouvelles normes IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28 amendée n'ont modifié les méthodes de consolidation que de quelques co-entreprises étrangères constituées en vue de réaliser un contrat relevant d'IAS 11. Celles-ci, jusqu'alors comptabilisées en tant qu'activités conjointes, sont désormais qualifiées de co-entreprises et consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Aux bornes du Groupe et pour l'exercice 2013, ces nouvelles normes n'ont qu'un impact limité, (diminution du chiffre d'affaires

consolidé inférieure à 18 millions d'euros en 2013 soit 2,1 % du chiffre d'affaires total, impact nul sur le résultat net et non significatif sur l'endettement financier net).

En conséquence, la période comparative 2013 publiée n'a pas été retraitée.

Pour rappel, le groupe avait retenu depuis 2010 l'option offerte par IAS 31 visant à consolider les co-entreprises selon la méthode de la mise en équivalence.

Les comptes consolidés du Groupe Entrepose regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 1 million d'euros, ainsi que ceux des entités de chiffre d'affaires inférieur lorsque leur impact est significatif sur les comptes du Groupe.

À la clôture, le périmètre du Groupe était composé de 66 entités, contre 72 entités à la clôture de l'exercice précédent.

Il n'y a eu aucun mouvement significatif sur le périmètre au cours de l'exercice.

## A.2.2 Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actifs et de passifs, de produits et de charges entre entreprises intégrées globalement, sont éliminées en totalité dans les comptes consolidés.

Lorsqu'une entité du Groupe consolidée selon la méthode de l'intégration globale réalise une transaction avec une co-entreprise ou une entreprise associée consolidée selon la méthode de la mise en équivalence, les profits et pertes résultant de cette transaction ne sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe qu'à hauteur des intérêts détenus par les tiers dans la co-entreprise ou l'entreprise associée.

## A.2.3 Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

Dans la plupart des cas, la monnaie de fonctionnement des sociétés et établissements correspond à la monnaie du pays d'activité.

Les états financiers des entités étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe, l'euro, sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écarts de conversion dans les réserves consolidées. Les *goodwill* relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

## A.2.4 Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change à la date de clôture de la période. Les pertes et gains de change liés sont reconnus en résultat.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaies étrangères ou sur les instruments dérivés de change qualifiés en couverture d'investissement net dans les filiales étrangères, sont enregistrés dans la rubrique écarts de conversion des capitaux propres.

## A.2.5 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont comptabilisés conformément aux dispositions d'IFRS 3 révisée qui a été appliquée de façon prospective.

En application de cette norme révisée, le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en contrepartie du contrôle de l'entité acquise. Les ajustements de prix éventuels sont inclus dans le coût du regroupement d'entreprises et sont évalués à leur juste valeur à chaque arrêté. À compter de la date d'acquisition, toute variation ultérieure de cette juste valeur résultant d'événements postérieurs à la prise de contrôle est constatée en résultat.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition tels que les honoraires de due diligence et les autres honoraires associés sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Ils sont présentés au sein du poste « effets de périmètre et résultat de cession sur titres » du compte de résultat.

Les intérêts minoritaires de l'entreprise acquise, lorsqu'ils confèrent à leurs porteurs des droits de propriété actuels dans l'entité (droits de vote, participation aux résultats...) ainsi qu'un droit à une quote-part de l'actif net en cas de liquidation, sont comptabilisés soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition.

À la date de prise de contrôle, le coût d'acquisition est affecté en comptabilisant les actifs identifiables acquis et les passifs repris de l'entreprise acquise à leur juste valeur à cette date, à l'exception des actifs et passifs d'impôt ou des avantages du personnel qui sont évalués selon leur norme de référence (respectivement IAS 12 et IAS 19) ainsi que des groupes d'actifs classés comme détenus en vue de leur vente qui sont comptabilisés, selon IFRS 5, à leur juste valeur diminuée du coût de la vente. La différence positive entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis constitue le *goodwill*. Le cas échéant, ce dernier peut inclure une part de la juste valeur des intérêts minoritaires lorsque l'option pour la méthode du *goodwill* complet est retenue.

Le Groupe dispose d'un délai de douze mois, à compter de la date d'acquisition, pour finaliser la comptabilisation des opérations relatives aux sociétés acquises.

Dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise est évaluée à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'éventuel profit ou perte qui en résulte est comptabilisé en résultat.

## A.2.6 Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Conformément à la norme IFRS 10, les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans impact sur le contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. La différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêts dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres part du Groupe. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires, sans impact sur le résultat. Les frais d'honoraires et autres coûts incrémentaux liés aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires sans impact sur le contrôle, ainsi que les éventuels effets fiscaux associés sont enregistrés en capitaux propres. Les flux de trésorerie liés aux transactions entre actionnaires sont présentés en flux de trésorerie liés aux opérations de financement dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

## A.2.7 Activités abandonnées (arrêtées, cédées) et actifs détenus en vue de la vente

### Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs non courants dont la cession a été décidée au cours de la période sont présentés sur une ligne séparée du bilan, dès lors que la cession est considérée comme hautement probable et qu'elle doit intervenir dans les douze mois. Ils sont évalués au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur correspondant au prix de vente estimé, net des coûts relatifs à la cession.

Les éléments du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie, relatifs aux actifs détenus en vue de la vente, ne sont pas présentés sur une ligne séparée dès lors qu'ils ne répondent pas à la définition d'activités abandonnées.

### Activités abandonnées

Les activités abandonnées (arrêtées, cédées) ou en cours de cession, concernent soit un pôle d'activités ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant partie d'un plan unique de cession, soit une filiale acquise uniquement dans un but de revente.

Les actifs rattachés aux activités abandonnées, s'ils sont détenus en vue de la vente, sont évalués au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur nette des coûts relatifs à la cession. Les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées sont présentés sur une ligne séparée pour toutes les périodes présentées.

## A.3. Règles et méthodes d'évaluation

### A.3.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon le référentiel IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les

circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les conséquences de la faible reprise économique en Europe, et en particulier en France, le ralentissement de l'économie mondiale ainsi que les tensions géopolitiques rencontrées dans certaines zones géographiques, rendent difficile l'appréhension des perspectives à

moyen terme pour les entreprises. Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-après.

### A.3.1.1 Évaluation du résultat à l'avancement des contrats de construction

Pour les revenus et les résultats relatifs aux contrats de construction, le Groupe applique les principes généraux de reconnaissance des revenus basée sur la mesure de l'avancement.

La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des travaux et la prise en compte d'aléas basée sur l'expérience acquise. Par conséquent, des ajustements des estimations initiales peuvent intervenir tout au long de la vie des contrats et avoir des effets significatifs sur les résultats futurs.

### A.3.1.2 Évaluations retenues pour les tests de perte de valeur

Les hypothèses et les estimations qui sont faites pour déterminer la valeur recouvrable des *goodwill*, des immobilisations incorporelles et corporelles, portent en particulier sur les perspectives de marché nécessaires à l'évaluation des flux de trésorerie et les taux d'actualisation retenus. Toute modification de ces hypothèses pourrait avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable. Les principales hypothèses retenues par le Groupe sont décrites en note E.4.

### A.3.1.3 Valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2)

Le Groupe comptabilise une charge de paiements en actions relative à l'attribution à ses salariés d'offres de souscription d'actions, de plans d'attribution d'actions de performance et de plans d'épargne Groupe VINCI. Cette charge est évaluée sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses comportementales basées sur les observations passées.

### A.3.1.4 Évaluation des engagements de retraite

Le Groupe participe à des régimes de retraite à cotisations ou à prestations définies. Les engagements liés à ces derniers régimes sont calculés selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, les augmentations futures de salaires, le taux de rotation du personnel, les tables de mortalité et le taux de croissance des dépenses de santé. Ces engagements sont ainsi susceptibles d'évoluer en cas de changement d'hypothèses, la plupart étant mises à jour annuellement. Les hypothèses retenues et leurs modalités de détermination sont détaillées en note E.8.1 Provisions pour avantages au personnel. Le Groupe estime que les hypothèses actuarielles retenues sont appropriées et justifiées dans les conditions actuelles.

### A.3.1.5 Évaluation des provisions

Les paramètres qui ont une influence significative sur le montant des provisions concernent :

- les estimations des résultats prévisionnels des chantiers qui servent de base à la détermination des provisions éventuelles pour pertes à terminaison (voir note A.3.3 « Contrats de construction ») ;
- le cas échéant, les taux d'actualisation retenus.

### A.3.1.6 Évaluation de la juste valeur

Le Groupe a principalement recours à la juste valeur pour l'évaluation, sur une base récurrente au bilan, des instruments dérivés, de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des actifs financiers disponibles à la vente, des actifs financiers de gestion de trésorerie et des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises.

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale.

Elle est constatée sur le marché principal de l'actif ou du passif (ou le plus avantageux, si absence de marché principal), c'est-à-dire celui qui offre le plus grand volume et le meilleur niveau d'activité. La juste valeur des instruments financiers dérivés intègre une évaluation du « risque de contrepartie » pour les instruments dérivés actifs et du « risque de crédit propre » pour les instruments dérivés passifs.

Pour déterminer ces justes valeurs, le Groupe utilise les méthodes d'évaluation suivantes :

- approches de marché, fondées sur des prix ou transactions de marché observables ;
- approches par le revenu, qui convertissent la somme de flux de trésorerie futurs en un montant unique actualisé ;
- approches par les coûts, qui prennent en considération l'obsolescence physique, technologique et économique de l'actif évalué.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- niveau 1 - prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement, certains actifs financiers disponibles à la vente et les emprunts obligataires cotés sont valorisés ainsi.
- niveau 2 - modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne : ces techniques font appel aux méthodes de calcul mathématique usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbe de taux...). Le calcul de la juste valeur de la plupart des instruments financiers dérivés (swaps, caps, floors...) négociés de gré à gré est opéré sur la base de modèles communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers. Les valorisations d'instruments dérivés calculées en interne font l'objet à chaque trimestre de contrôles de cohérence avec celles transmises par les contreparties.
- niveau 3 - modèle interne avec paramètres non observables : ce modèle s'applique notamment aux relations clients et aux contrats acquis lors de regroupements d'entreprises ainsi qu'aux titres de participation non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence de marché actif.

### A.3.2 Chiffre d'affaires

La majorité du chiffre d'affaires consolidé de l'activité « Contracting » est comptabilisé conformément à la norme IAS 11 « Contrats de construction ». Il intègre le montant cumulé des travaux, produits et prestations de services réalisés sur la période par les filiales consolidées au titre de leur activité principale. La méthode de comptabilisation des produits relatifs aux contrats de construction est détaillée dans la note A.3.3 « Contrats de construction » présentée ci-dessous.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'activité « Services » est quant à lui comptabilisé conformément à la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires ».

### A.3.3 Contrats de construction

Le Groupe comptabilise les produits et les charges relatifs aux contrats de construction selon la méthode de l'avancement définie par la norme IAS 11. La méthode préférentielle au sein du Groupe est celle de l'avancement par les coûts. Néanmoins, lorsque cette méthode ne s'avère pas être la plus pertinente pour mesurer l'avancement d'un chantier, l'avancement physique est retenu.

Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée indépendamment de l'avancement du chantier, en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels intégrant, le cas échéant, des droits à recettes complémentaires ou à réclamation, dans la mesure où ils sont probables et peuvent être évalués de façon fiable. Les provisions pour pertes à terminaison sont présentées au passif du bilan.

Les paiements reçus dans le cadre des contrats de construction, avant que les travaux correspondants n'aient été exécutés, sont comptabilisés au passif du bilan, le cas échéant selon la nature du paiement d'avance, en Avances et acomptes reçus ou en Produits constatés d'avance.

### A.3.4 Résultat opérationnel sur activités (ROPA)

Le résultat opérationnel sur activités correspond à la mesure de la performance opérationnelle des sociétés du Groupe avant effets des paiements en actions (IFRS 2), des pertes de valeur des *goodwill* et du résultat des entreprises associées.

### A.3.5 Paiements en actions VINCI

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des plans de souscription ou d'achat d'actions VINCI, des Plans d'Épargne Groupe VINCI et des plans d'attribution d'actions de performance VINCI, dont peuvent bénéficier les salariés et les mandataires sociaux du Groupe, sont des plans de paiement en actions Groupe. Ils sont définis par la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions ». L'attribution de *stock-options*, d'actions de performance et les offres de souscription au plan d'épargne du groupe VINCI représentent un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constituent à ce titre un complément de rémunération supporté par le Groupe. S'agissant d'opérations ne donnant pas lieu à des transactions monétaires, les avantages ainsi accordés sont comptabilisés en charges sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Ils sont évalués sur la base de la juste valeur à la date d'attribution des instruments de capitaux propres attribués.

Les avantages au titre des *stock-options*, des attributions d'actions de performance et du Plan Épargne Groupe sont octroyés au Groupe sur décision du Conseil d'administration de VINCI SA après approbation en assemblée générale et ne sont pas, en règle générale, reconduits de façon systématique. Par ailleurs, leur évaluation n'est pas directement liée à l'activité opérationnelle des pôles de métier au sein du groupe VINCI. En conséquence, le Groupe a jugé opportun de ne pas inclure la charge correspondante dans le résultat opérationnel sur activité (ROPA) qui constitue l'indicateur de mesure de la performance des pôles et de le présenter sur une ligne séparée, « Paiements en actions (IFRS 2) », du résultat opérationnel.

#### A.3.5.1 Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

Des options de souscription d'actions ont été attribuées à certains salariés et aux cadres dirigeants du Groupe. Pour certains de ces plans, l'acquisition définitive de ces options est subordonnée à la réalisation de conditions de performance (conditions de performance de marché ou critères financiers). La juste valeur des options est déterminée par VINCI, à la date d'attribution, à partir du modèle d'évaluation Monte-Carlo, ce dernier intégrant, le cas échéant, l'impact de la condition de performance de marché. Le modèle Monte-Carlo permet la modélisation d'un nombre plus important de scénarios en intégrant notamment à la valorisation les hypothèses de comportement des bénéficiaires, sur la base d'observations historiques.

#### A.3.5.2 Plans d'attribution d'actions de performance

Des actions de performance conditionnelles ont été attribuées à certains salariés et aux cadres dirigeants du Groupe. S'agissant de plans dont l'acquisition définitive des actions peut être subordonnée à la réalisation de critères financiers, le nombre d'actions de performance auquel la juste valeur est appliquée pour le calcul de la charge IFRS 2 est ajusté de l'incidence de la variation de l'espérance de réalisation des critères financiers.

#### A.3.5.3 Plan d'épargne groupe VINCI

Dans le cadre du plan d'épargne groupe, auquel le Groupe Entrepose adhère, VINCI procède en France trois fois par an à des augmentations de capital réservées à ses salariés avec un prix de souscription comportant une décote par rapport au cours de Bourse moyen des actions VINCI sur les vingt derniers jours ouvrables précédant l'autorisation du Conseil d'administration. Cette décote est assimilée à l'octroi d'un avantage aux salariés dont la juste valeur est déterminée à la date d'annonce du prix de souscription aux salariés, à partir du modèle d'évaluation Monte-Carlo. Les actions acquises par les salariés dans le cadre de ces plans étant soumises à certaines restrictions quant à leur cession ou leur transfert, la juste valeur de l'avantage dont bénéficie le salarié tient compte du coût lié à l'incessibilité, pendant cinq ans, des actions acquises.

Le Groupe comptabilise les avantages ainsi consentis à ses salariés en charge sur la période d'acquisition des droits des bénéficiaires, la contrepartie étant enregistrée en augmentation des capitaux propres consolidés.

À l'international, VINCI a mis en œuvre des plans d'épargne Groupe destinés aux salariés de certaines filiales étrangères. Ces plans présentent des caractéristiques différentes de celles des plans français, notamment, afin de pouvoir proposer une valeur homogène pour chacun des pays malgré l'hétérogénéité des contextes fiscaux et réglementaires.

### A.3.6 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend :

- le coût de l'endettement brut qui inclut les charges d'intérêts (calculées au taux d'intérêt effectif) et le résultat des produits dérivés de taux affectés à la dette brute qu'ils soient ou non qualifiés comptablement d'instruments de couverture ;
- la rubrique « produits financiers des placements » qui comprend les revenus des placements de trésorerie et des équivalents de trésorerie évalués à la juste valeur par résultat.

### A.3.7 Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement le résultat de change relatif aux éléments financiers, les effets d'actualisation, les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les coûts d'emprunts immobilisés et les variations de valeur des produits dérivés non affectés à la gestion du risque de taux.

### A.3.8 Impôts sur le résultat

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales. Ils sont calculés sur la base des derniers taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la clôture des comptes appliqués selon l'échéancier de retournement des différences temporelles. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice à l'autre sont inscrits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel la modification est intervenue sauf lorsqu'ils portent sur des transactions comptabilisées en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Les impôts différés relatifs aux paiements en actions (IFRS 2) sont comptabilisés en résultat tant que la base déductible n'excède pas la juste valeur des plans établie selon IFRS 2.

Les soldes d'impôts différés sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque société ou du résultat d'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale considéré et sont présentés à l'actif ou au passif du bilan pour leur position nette par entité fiscale. Les impôts différés sont revus à chaque arrêté pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et des perspectives de recouvrement. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

### A.3.9 Goodwill

Le *goodwill* correspond à l'écart constaté à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre, d'une part, le coût d'acquisition des titres de celle-ci et, d'autre part, la part du Groupe dans la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables relatifs à la société.

Les *goodwill* relatifs aux filiales intégrées globalement sont enregistrés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « *goodwill* ». Les *goodwill* relatifs à des sociétés mises en équivalence sont inclus dans la rubrique « participations dans les sociétés mises en équivalence ».

Les *goodwill* ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de valeur (« *impairment test* ») au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé dans l'exercice en résultat opérationnel et de manière irréversible.

Les écarts d'acquisition négatifs (« *badwill* ») sont comptabilisés directement en résultat l'année de l'acquisition.

Suite à la mise en place d'IFRS 3 révisée, une option existe pour l'évaluation des intérêts minoritaires à la date d'acquisition : soit pour leur juste valeur (méthode du *goodwill* complet), soit pour la quote-part qu'ils représentent dans l'actif net acquis (méthode du *goodwill* partiel). L'option est exerçable lors de chaque regroupement d'entreprises.

### A.3.10 Autres immobilisations incorporelles

Elles comprennent principalement les brevets, licences et logiciels informatiques. Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué, le cas échéant, des amortissements et des pertes de valeur cumulées. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité.

### A.3.11 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien ; le mode d'amortissement accéléré peut néanmoins être utilisé lorsqu'il apparaît plus pertinent au regard des conditions d'utilisation des matériels concernés.

Pour certaines immobilisations complexes constituées de différents composants, notamment les constructions, chaque composant de l'immobilisation est amorti sur sa durée d'utilisation propre.

Les principales durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Constructions	25 ans
Aménagements et installations des constructions	de 5 à 10 ans
Matériels de chantiers et installations techniques	de 3 à 18 ans
Autres matériels	de 3 à 10 ans

La date de départ des amortissements est la date où le bien est prêt à être mis en service.

### A.3.12 Contrats de location-financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. En contrepartie il est comptabilisé un passif financier. Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilisation.

### A.3.13 Pertes de valeur des actifs immobilisés non financiers

Les immobilisations incorporelles et corporelles font l'objet de tests de perte de valeur lorsque des indices de dépréciation surviennent. Pour les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, les *goodwill* et les immobilisations en cours, un test est réalisé au minimum une fois par an et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît. Pour les autres immobilisations, un test est réalisé lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît. Conformément à la norme IAS 36, les critères retenus pour apprécier les indices

de perte de valeur sont indifféremment des critères externes (ex : évolution significative des données de marché...) ou des critères internes (ex : diminution significative du chiffre d'affaires...).

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux d'entrée de trésorerie identifiables. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie susceptibles d'être générés par un actif ou une UGT. Le taux d'actualisation est déterminé, pour chaque UGT, en fonction de sa zone géographique et du profil de risque de son activité.

### A.3.14 Participations dans les sociétés mises en équivalence

Ces participations, consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, regroupent les entités contrôlées conjointement et les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Elles sont initialement enregistrées au coût d'acquisition, comprenant le cas échéant le *goodwill* dégagé. Leur valeur comptable est, par la suite, augmentée ou diminuée pour prendre en compte la part du Groupe dans les bénéfices ou les pertes, réalisés après la date d'acquisition. Lorsque les pertes sont supérieures à la valeur de l'investissement net du Groupe dans une société mise en équivalence, ces pertes ne sont pas reconnues, à moins que le Groupe n'ait contracté un engagement de recapitalisation ou de mise de fonds vis à vis de cette société. Il est précisé que les quotes-parts des situations nettes négatives des sociétés mises en équivalence correspondant aux variations à la baisse des justes valeurs des instruments financiers de couverture sont présentées en provision pour risques financiers.

S'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable est testée selon les modalités décrites dans la note A.3.13 Pertes de valeur des actifs immobilisés non financiers. Les pertes de valeur résultant de ces tests de dépréciation sont comptabilisées en diminution de la valeur comptable des participations correspondantes.

Afin de présenter au mieux la performance opérationnelle dans les segments d'activité, le résultat des sociétés mises en équivalence est classé sur une ligne spécifique, entre le résultat opérationnel sur activité et le résultat opérationnel courant.

### A.3.15 Autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres disponibles à la vente, la part à plus d'un an des prêts et créances évalués au coût amorti, et la juste valeur des produits dérivés qualifiés comptablement de couverture dont la maturité est supérieure à un an (voir note A.3.25.2 « Juste valeur des produits dérivés actifs et passifs »).

#### A.3.15.1 Titres disponibles à la vente

Cette catégorie comprend les participations du Groupe dans des sociétés non consolidées.

Aux dates de clôture, les titres disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Pour les actions de sociétés cotées, cette juste valeur est déterminée sur la base du cours de bourse à la date de

clôture considérée. Pour les titres non cotés, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont maintenus au bilan à leur coût d'entrée, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition, majoré des coûts de transaction.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres.

Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation de cet actif, la perte correspondante est comptabilisée en résultat de manière irréversible.

- Pour les titres cotés sur un marché actif, une baisse de juste valeur prolongée ou significative en deçà de son coût constitue une indication objective de dépréciation. Les facteurs considérés par le Groupe pour apprécier le caractère prolongé ou significatif d'une baisse de juste valeur sont en général les suivants :
  - la perte de valeur est prolongée lorsque le cours de bourse à la clôture est inférieur depuis plus de 18 mois au prix de revient du titre ;
  - la perte de valeur est significative lorsqu'une baisse du cours du jour de 30 % par rapport au prix de revient du titre est constatée à la clôture.
- Pour les titres non cotés, les facteurs considérés sont la baisse de la quote-part des capitaux propres détenus et l'absence de perspectives de rentabilité.

#### A.3.15.2 Prêts et créances au coût amorti

Cette catégorie comprend principalement les créances rattachées à des participations, les avances en compte courant consenties à des sociétés mises en équivalence ou non consolidées ainsi que les dépôts de garantie, les prêts et créances collatéralisés et les autres prêts et créances financières.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. À chaque date de clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du taux d'intérêt effectif. Dans le cas particulier des créances relevant du champ d'application d'IFRIC 12, le taux d'intérêt effectif utilisé correspond au taux de rentabilité interne du projet.

Ces prêts et créances font l'objet d'une comptabilisation de perte de valeur en date d'arrêté s'il existe une indication objective de perte de valeur. Celle-ci correspond à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) et est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à augmenter ultérieurement et si cette évolution favorable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

### A.3.16 Stocks et travaux en cours

Les stocks et travaux en cours sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou de production par les entités du Groupe concernées. A chaque clôture, ils sont valorisés au plus bas du coût historique et de la valeur nette de réalisation.

### A.3.17 Clients et autres actifs courants d'exploitation

Les créances clients et autres actifs courants d'exploitation sont des actifs financiers courants. Ils sont évalués initialement à la juste valeur, qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif. À chaque arrêté, les créances clients et autres actifs courants d'exploitation sont évalués au coût amorti déduction faite des pertes de valeur tenant compte des risques éventuels de non-recouvrement.

Une estimation du risque de non-recouvrement des créances est faite à chaque clôture et donne lieu à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation en conséquence. Ce risque est apprécié au regard des retards de paiement et des garanties obtenues.

### A.3.18 Autres actifs financiers courants

Les autres actifs financiers courants comprennent la juste valeur des produits dérivés actifs non qualifiés comptablement de couverture, la part à moins d'un an de la juste valeur des produits dérivés actifs qualifiés comptablement de couverture et la part à moins d'un an des prêts et créances figurant dans les autres actifs financiers non courants (voir note A.3.25.2 « Juste valeur des produits dérivés actifs et passifs »).

### A.3.19 Actifs financiers de gestion de trésorerie

Les actifs financiers de gestion de trésorerie comprennent des titres monétaires et obligataires et des parts d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7 (voir note A.3.20 « Disponibilités et équivalents de trésorerie »). Le Groupe retenant la juste valeur comme étant la meilleure reconnaissance de la performance de ces actifs, ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur, les variations de valeur étant comptabilisées en résultat.

Les achats et ventes d'actifs financiers de gestion de trésorerie sont comptabilisés à la date de transaction.

La juste valeur est déterminée à partir de modèles de valorisation communément utilisés ou de l'actualisation des *cash-flows* futurs pour la part des actifs de gestion de trésorerie non cotés. Pour les instruments cotés, le Groupe retient, dans son évaluation à la juste valeur, le cours à la date de clôture ou les valeurs liquidatives pour les actifs de trésorerie placés dans des OPCVM.

### A.3.20 Disponibilités et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les comptes courants bancaires et les équivalents de trésorerie correspondant à des placements à court terme, liquides, et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie sont notamment constitués d'OPCVM monétaires et des certificats de dépôts dont la maturité n'excède pas trois mois à l'origine.

Cette rubrique comprend également la position du compte courant de trésorerie avec VINCI SA dans le cadre de la convention de compte courant (« *cash pool* »).

Le Groupe a retenu la méthode de la juste valeur pour apprécier le rendement de ses instruments financiers. Les variations de juste

valeur sont comptabilisées en compte de résultat. La juste valeur est déterminée à partir de modèles de valorisation communément utilisés ou de l'actualisation des *cash-flows* futurs pour la part des actifs de gestion de trésorerie non cotés. Pour les instruments cotés, le Groupe retient, dans son évaluation à la juste valeur, le cours à la date de clôture ou les valeurs liquidatives pour les actifs de trésorerie placés dans des OPCVM.

Les découverts bancaires sont exclus des disponibilités et sont présentés en dettes financières courantes.

### A.3.21 Excédent / Endettement Financier Net (EFN)

L'Excédent Financier Net (EFN) ou l'Endettement Financier Net (EFN) - selon que le solde net de l'EFN est débiteur ou créditeur - est un agrégat qui présente la position financière totale du Groupe à court, moyen et long terme.

Il est utilisé comme indicateur complémentaire de la Trésorerie au niveau du Tableau des Flux de Trésorerie. Par convention, un EFN net débiteur - soit un Excédent Financier Net, sera présenté avec un sens positif, et un EFN net créditeur - soit un Endettement Financier Net -, avec un sens négatif.

L'EFN se définit comme la somme algébrique :

- de la Trésorerie nette et Équivalents de trésorerie, incluant les actifs financiers de gestion de trésorerie (cf. A.3.19) ;
- des emprunts bancaires, autres emprunts, crédits-bails et tirages de lignes de crédit auprès d'établissements financiers ;
- de la juste valeur des produits dérivés actifs et passifs.

La décomposition de l'EFN par poste du bilan est présentée en E.10.

### A.3.22 Provisions non courantes

Les provisions non courantes comprennent, d'une part, les provisions pour retraite, et d'autre part, les autres provisions non courantes.

#### A.3.22.1 Provisions pour retraite

Les engagements liés aux régimes de retraite à prestations définies sont provisionnés au bilan tant pour le personnel en activité que pour le personnel ayant quitté la société (personnes disposant de droits différés et retraités). Ils sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées sur la base d'évaluations actuarielles effectuées à chaque clôture annuelle. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques du pays ou de la zone monétaire dans lequel le régime est en vigueur. La comptabilisation de chaque régime est effectuée séparément.

Selon les dispositions de la norme IAS 19, pour les régimes à prestations définies financés dans le cadre d'une gestion externe (fonds de pension ou contrats d'assurance), l'excédent ou l'insuffisance de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé(e) à l'actif ou au passif du bilan.

La charge comptabilisée en résultat opérationnel au cours de chaque période comprend le coût des services rendus ainsi que les effets de toute modification, réduction ou liquidation de régime. L'impact de désactualisation reconnue sur la dette actuarielle et les produits d'intérêts sur actifs de régime sont comptabilisés en autres charges et produits financiers. Les produits d'intérêts des actifs de couverture sont calculés en utilisant le taux d'actualisation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies.

Les impacts de réévaluation du passif net au titre des prestations définies (le cas échéant de l'actif) sont enregistrés en autres éléments du résultat global. Ils comprennent :

- les gains et pertes actuariels sur l'engagement résultant des effets des changements d'hypothèses actuarielles et des ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles retenues et la réalité constatée) ;
- la surperformance (sous-performance) des actifs du régime, c'est-à-dire l'écart entre le rendement effectif des actifs du régime et leur rémunération calculée sur la base du taux d'actualisation de la dette actuarielle ;
- et la variation de l'effet du plafonnement de l'actif.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite des ouvriers du bâtiment, faisant l'objet de paiement de cotisations à un régime de prévoyance extérieur multi-employeur (CNPO), sont assimilés à des régimes à cotisations définies et sont inscrits en charges au fur et à mesure de l'appel des cotisations.

La part à moins d'un an des provisions pour engagements de retraite est présentée en « provisions courantes ».

### A.3.22.2 Autres provisions non courantes

Elles comprennent les autres avantages au personnel, évaluées selon la norme IAS 19, et les provisions, non directement liées au cycle d'exploitation, évaluées conformément à la norme IAS 37. Ces dernières sont comptabilisées lorsqu'à la clôture de l'exercice, il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite, du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable que l'extinction de cette obligation se traduira pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et lorsque le montant de cette obligation peut être estimé de façon fiable. Elles sont évaluées sur la base de leur montant actualisé correspondant à la meilleure estimation de la consommation de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

Elles comprennent également les provisions pour risques financiers présentées en A.3.14.

La part à moins d'un an des autres avantages au personnel, ainsi que la part à moins d'un an des provisions non directement liées au cycle d'exploitation, figurent en « provisions courantes ».

### A.3.23 Provisions courantes

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque métier, quelle que soit leur échéance estimée. Elles sont comptabilisées conformément à la norme IAS 37 (voir ci-dessus). Elles comprennent notamment les provisions à caractère de :

#### ■ Fin de chantier

Ces provisions sont constituées pour les affaires en « réception provisoire » ou terminées mécaniquement (« *mechanically complete* »), pour couvrir les dépenses et lever les réserves jusqu'à la « réception définitive » de l'ouvrage, en dehors des dépenses déjà engagées à la clôture et qui figurent encore en dettes fournisseurs et comptes rattachés.

#### ■ Service après-vente (SAV)

Les provisions pour service après-vente couvrent les obligations des entreprises du Groupe dans le cadre des garanties légales et/ou contractuelles concernant les chantiers livrés.

#### ■ Pertes à terminaison

Les provisions pour pertes à terminaison et risques chantiers concernent essentiellement les provisions constituées dans le cas où une prévision à fin d'affaire, établie en fonction de l'estimation la plus probable des résultats prévisionnels, fait ressortir un résultat déficitaire ainsi que les travaux restant à réaliser au titre de chantiers livrés dans le cadre de la garantie de parfait achèvement.

#### ■ Litiges

Les provisions pour litiges liés à l'activité concernent, pour l'essentiel, des litiges avec des clients, sous-traitants, cotraitants ou fournisseurs.

## A.3.24 Emprunts et autres dettes financières (courantes et non courantes)

### A.3.24.1 Emprunts obligataires, autres emprunts et dettes financières

Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ce taux est déterminé après prise en compte des primes de remboursement et des frais d'émission. Selon cette méthode, la charge d'intérêt est évaluée de manière actuarielle et est présentée dans la rubrique « coût de l'endettement financier brut ».

La part à moins d'un an des dettes financières est classée dans le poste dettes financières courantes.

### A.3.24.2 Juste valeur des produits dérivés actifs et passifs

Pour couvrir son exposition aux risques de marché (de taux et de change principalement), le Groupe peut avoir recours à des produits dérivés. La plupart des dérivés de taux et de change utilisés par le Groupe peuvent être qualifiés d'instruments de couverture. La comptabilité de couverture est applicable notamment si les conditions prévues par la norme IAS 39 sont remplies :

- la relation de couverture doit être clairement désignée et documentée à la date de la mise en place de l'instrument de couverture ;
- « l'efficacité » de la relation de couverture doit être démontrée dès son origine, et à chaque arrêté de façon prospective et rétrospective.

La juste valeur des instruments dérivés qualifiés de couverture dont la maturité est supérieure à un an est présentée au bilan dans la rubrique « Autres actifs financiers non courants » ou « Autres emprunts et dettes financières » (non courants). La juste valeur des autres instruments dérivés non qualifiés de couverture et la part à moins d'un an de la juste valeur des instruments qualifiés de couverture non courants sont classées en « Autres actifs financiers courants » ou « Dettes financières courantes ».

Si la relation de couverture est interrompue dans le cas où elle devient « inefficace », les gains ou pertes accumulés au titre de l'instrument dérivé sont maintenus en capitaux propres et reconnus de manière symétrique aux flux couverts. Dans le cas où le flux futur n'est plus attendu, les gains et pertes antérieurement comptabilisés en capitaux propres sont alors rapportés au compte de résultat.

Les instruments financiers dérivés non qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, la variation de juste valeur étant enregistrée en résultat.

### A.3.24.3 Engagements de rachat accordés à des actionnaires minoritaires

Les engagements de rachat consentis à des actionnaires minoritaires de certaines filiales du Groupe sont portés en autres passifs non courants pour la valeur actualisée du prix d'exercice de l'option avec pour contrepartie une diminution des capitaux propres consolidés (intérêts minoritaires, et capitaux propres part du groupe pour l'excédent, le cas échéant).

### A.3.25 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe font l'objet d'un reporting spécifique effectué à chaque clôture.

Les engagements hors bilan sont présentés selon l'activité à laquelle ils se rattachent, dans les notes annexes correspondantes. Notamment, les engagements hors bilan relatifs à l'activité opérationnelle sont présentés en C.1.2.

## B. Acquisitions d'entreprises

### B.1. Acquisitions de la période

Aucune acquisition significative n'a été réalisée au cours de l'exercice.

## C. Activité opérationnelle et informations sectorielles

### C.1. Information spécifique aux contrats de construction

#### C.1.1 Part des contrats de construction dans le chiffre d'affaires

La majorité des contrats réalisés au sein du Groupe sur les segments d'activité Projets, Pipelines et Travaux Maritimes relève des contrats de construction comptabilisés à l'avancement selon IAS11.

Les contrats réalisés au sein des activités Forage, Services et Stockages souterrains ne relèvent majoritairement pas de l'IAS11, et forment la majorité des « autres contrats » indiqués dans le tableau ci-dessus.

	31/12/14	31/12/13
Contrats de construction IAS 11	609,3	702,2
Autres contrats	189,9	168,4
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA PÉRIODE</b>	<b>799,2</b>	<b>870,6</b>

#### C.1.1.1 Information spécifique sur les contrats de construction IAS 11 en cours à la clôture

Le montant des coûts encourus, augmenté des profits, diminué des pertes comptabilisées et des facturations intermédiaires, est déterminé contrat par contrat. Si ce montant est positif, il est présenté sur la ligne « contrats de construction en cours, actifs ». S'il est négatif, il est présenté sur la ligne « contrats de construction en cours, passifs ».

	31/12/14	31/12/13
<b>A : DONNÉES BILANTIELLES</b>		
<b>Avances et acomptes reçus</b>	<b>(60,8)</b>	<b>(30,6)</b>
Contrats de construction en cours. actifs	48,7	49,1
Contrats de construction en cours. passifs	(9,3)	(66,3)
<b>CONTRATS DE CONSTRUCTION EN COURS. NETS</b>	<b>39,4</b>	<b>(17,2)</b>
<b>B : CUMUL DES PRODUITS ET CHARGES SUR CONTRATS EN COURS</b>		
Coûts encourus majorés des profits comptabilisés et diminués des pertes comptabilisées à ce jour (= CA)	514,9	1 192,3
Moins factures émises	(475,5)	(1 209,5)
<b>CONTRATS DE CONSTRUCTION EN COURS. NETS</b>	<b>39,4</b>	<b>(17,2)</b>

Cette information pluriannuelle récapitule les données cumulées depuis l'origine des principaux contrats IAS11 du Groupe, et ne s'applique qu'aux contrats non encore livrés ou réceptionnés à la clôture, sur lesquels un avancement est calculé.

### C.1.2 Engagements liés à l'activité opérationnelle

Le Groupe gère un carnet de commandes, au titre duquel il s'engage à exécuter des travaux ou des prestations. Ces commandes sont fermes et acceptées par les clients, lesquels s'engagent, en vertu des conditions contractuelles, à régler les travaux et les prestations en fonction de leur réalisation. Dans le cadre de ces marchés conclus par ses filiales, le Groupe accorde et reçoit des garanties (sûretés personnelles).

Le montant des garanties données ci-dessous comprend principalement les cautions sur marchés de travaux en cours d'exécution, émises par des établissements financiers ou des assureurs. De même, les sociétés du Groupe bénéficient de cautions émises par des établissements financiers sur instructions de leur co-traitant ou de leur sous-traitant (garanties reçues).

Lorsque des événements, tels que retards de livraison ou litiges sur l'exécution du contrat, rendent probables la réalisation d'un risque au titre des garanties données, celui-ci est provisionné au bilan.

D'une manière générale, tout risque de perte qui serait lié à l'exécution d'un engagement donné par la Société ou ses filiales donnerait lieu à la constitution d'une provision dans les comptes du Groupe en application des règles en vigueur. Compte tenu de ces éléments, le Groupe estime que les engagements hors bilan ci-dessous détaillés ne sont pas susceptibles d'affecter de façon significative sa situation patrimoniale.

Le Groupe est également amené à accorder, dans le cadre de ses opérations courantes, des garanties de service après vente pluriannuelles. Ces garanties, lorsqu'elles sont mises en œuvre, donnent lieu à la constitution de provisions évaluées de manière statistique selon les observations de dépenses des années précédentes, ou de manière individuelle en cas de sinistre significatif identifié. En conséquence, les engagements relatifs à ces garanties ne sont pas repris ci-dessous.

	TOTAL 2014	2013
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>		
<b>Cautions et garanties sur marchés</b>		
Bonne exécution et performance bonds	192,5	225,3
Soumission	4,6	4,7
Retenue de garantie	21,0	22,9
Restitution d'acomptes	67,6	62,3
Sous-traitance	12,1	4,6
Cautions fiscales et douanières	11,1	3,8
Découverts bancaires	4,8	4,4
Autres	0,5	0,6
<b>TOTAL DONNÉ</b>	<b>314,2</b>	<b>328,6</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>		
Garanties bancaires fournisseurs et sous-traitants	44,5	51,4
<b>TOTAL REÇU</b>	<b>44,5</b>	<b>51,4</b>

## C.2. Information sectorielle

Conformément à son organisation interne, le Groupe présente l'information sectorielle selon 6 segments correspondant aux activités décrites en A.1, conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ».

Le principal décideur opérationnel du Groupe est le Comité Exécutif du Groupe (Comex).

L'information détaillée par secteur opérationnel correspond à celle présentée au Comex du Groupe servant notamment à évaluer les performances.

La norme IFRS 11 « Partenariats », d'application obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 entraîne la comptabilisation des chantiers en partenariat qui sont réalisés par l'intermédiaire d'une coentreprise par mise en équivalence (alors qu'elles étaient antérieurement consolidées en mode proportionnel). Pour Entrepose Group, les coentreprises sont principalement des contrats de construction et de génie-civil réalisés en partenariat. Pour son reporting opérationnel qui sert de base au pilotage du Groupe, Entrepose Group intègre les coentreprises selon le mode proportionnel, car

il considère que cette présentation traduit mieux la mesure de sa performance et de ses risques en termes de chiffre d'affaires, de résultat opérationnel, de besoin en fonds de roulement, ou d'endettement. L'information sectorielle économique reflète le reporting opérationnel.

Les états de synthèse présentés ci-dessous montrent l'impact du retraitement des coentreprises présentées en mode proportionnel sur les comptes IFRS, afin de produire les états financiers utilisés pour le reporting opérationnel.

Un segment d'activité est une composante distincte du Groupe qui est engagée dans la fourniture d'un produit ou service unique ou d'un groupe de produits ou services liés, et qui est exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres segments d'activité.

Une zone géographique est une composante distincte du Groupe engagée dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et exposé à des risques et une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres segments d'activité opérant dans d'autres environnements économiques.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Activité opérationnelle et informations sectorielles

Chaque affaire du Groupe est réputée se réaliser dans son intégralité dans le cadre de :

- un seul segment d'activité, « Projets », « Pipelines », « Travaux Maritimes », « Forages », « Stockages souterrains » ou « Services » en fonction de la nature de l'ouvrage réalisé ou de la vente effectuée ou de la prestation réalisée ;

- une seule zone géographique, correspondant à chacun des cinq continents au sens de la géographie communément acceptée, en fonction de la zone de localisation finale de l'ouvrage, pour les activités de constructions, et le lieu de destination du bien livré, pour les principales activités du segment « Services ». Par convention, les DOM-TOM sont considérées comme zone « Europe », de par leur rattachement à la France.

### C.2.1 Compte de résultat consolidé du reporting opérationnel

	2014 IFRS	Retraitement des coentreprises	2014 Info sectorielle économique
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>799,2</b>	<b>35,3</b>	<b>834,5</b>
Produits des activités annexes	0,2	0,0	0,2
Charges opérationnelles	(763,8)	(48,1)	(811,9)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL SUR ACTIVITÉ</b>	<b>35,6</b>	<b>(12,7)</b>	<b>22,8</b>
Paievements en actions	(1,7)	0,0	(1,7)
Part du groupe dans les sociétés mises en équivalence	(5,2)	10,7	5,5
Autres éléments opérationnels courants	(0,4)	0,0	(0,4)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>28,3</b>	<b>(2,0)</b>	<b>26,2</b>
Dépréciations des survaleurs	(14,6)	0,0	(14,6)
Effets de périmètre, cessions de titres et frais sur acquisition de titres (IFRS3)	(1,1)	0,0	(1,1)
Autres éléments non courants (Rés.ME, Dot. prov., charges et produits)	0,0	0,0	0,0
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>12,5</b>	<b>(2,0)</b>	<b>10,5</b>
Coût de l'endettement financier brut	(2,7)	0,0	(2,7)
Produits financiers des placements de trésorerie	0,8	0,1	0,9
<b>TOTAL COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>(1,9)</b>	<b>0,1</b>	<b>(1,8)</b>
Autres produits et charges financiers	0,7	0,0	0,7
Impôts sur les bénéfices	(14,9)	1,9	(13,0)
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE AVANT RÉSULTAT DES ACTIVITÉS EN COURS DE CESSION</b>	<b>(3,6)</b>	<b>0,0</b>	<b>(3,6)</b>
Intérêts minoritaires	(0,7)	0,0	(0,7)
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>(4,3)</b>	<b>0,0</b>	<b>(4,3)</b>

### C.2.2 Marge nette et clients par segment d'activité

L'information sectorielle présentée ci-dessous reprend la décomposition de l'activité du Groupe décrite en A.1 et C. L'activité « Holding » recouvre l'activité de la société Entrepouse Group, au titre de ses activités de gestion de participation et de prestations de services au Groupe.

L'activité du Groupe a vu au cours de l'année 2014 la montée en puissance de contrats en Russie (segments Projets) et en Bolivie (segments Pipelines), ainsi que la livraison d'un ouvrage majeur de pipelines (segment Pipelines) en Papouasie-Nouvelle-Guinée (Océanie).

31/12/14	Activité terrestre				Activité maritime	Activité souterraine		Total
	Holding	Projets	Pipelines	Services	Travaux maritimes	Forages	Stockages souterrains	
CA	0,1	306,3	251,5	60,1	76,8	42,2	97,6	834,5
Marge brute	(2,3)	28,0	64,1	5,3	1,2	(1,3)	10,2	105,0
Frais administratifs et commerciaux	(3,4)	(25,3)	(24,3)	(7,8)	(7,7)	(6,4)	(7,2)	(82,2)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL SUR ACTIVITÉS</b>	<b>(5,7)</b>	<b>2,7</b>	<b>39,7</b>	<b>(2,6)</b>	<b>(6,6)</b>	<b>(7,7)</b>	<b>3,0</b>	<b>22,8</b>

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Activité opérationnelle et informations sectorielles

31/12/13	Activité terrestre			Activité maritime	Activité souterraine		Total	
	Holding	Projets	Pipelines	Services	Travaux maritimes	Forages		Stockages souterrains
CA	0,3	202,7	421,8	55,0	71,0	30,1	89,7	870,6
Marge brute	(1,5)	29,8	64,1	3,6	14,1	2,3	10,2	122,6
Frais administratifs et commerciaux	(2,9)	(24,2)	(23,5)	(7,4)	(7,9)	(4,5)	(8,3)	(78,7)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL SUR ACTIVITÉS</b>	<b>(4,4)</b>	<b>5,6</b>	<b>40,6</b>	<b>(3,8)</b>	<b>6,2</b>	<b>(2,2)</b>	<b>1,9</b>	<b>43,9</b>

### CRÉANCES CLIENTS

	31/12/14	31/12/13
Projets	112,7	91,2
Pipelines	49,0	119,1
Services	25,6	24,6
Travaux maritimes	73,3	58,6
Forages	13,9	6,6
Stockages souterrains	34,7	28,0
<b>TOTAL</b>	<b>309,2</b>	<b>328,1</b>

### C.2.3 Marge nette et clients par zone géographique

2014	Afrique	Amériques	Asie et Moyen-Orient	Europe	Océanie	Total
CA	161,2	96,8	178,9	244,1	153,5	834,5
Marge brute	3,9	5,9	26,6	30,3	38,3	105,0
Frais administratifs et commerciaux	(11,2)	(9,2)	(15,1)	(37,2)	(9,5)	(82,2)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL SUR ACTIVITÉS</b>	<b>(7,3)</b>	<b>(3,2)</b>	<b>11,4</b>	<b>(6,9)</b>	<b>28,9</b>	<b>22,8</b>

2013	Afrique	Amériques	Asie et Moyen-Orient	Europe	Océanie	Total
CA	195,6	18,9	46,3	241,4	368,4	870,6
Marge brute	43,7	1,9	4,9	32,9	39,1	122,6
Frais administratifs et commerciaux	(17,8)	(2,4)	(4,7)	(33,8)	(19,9)	(78,7)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL SUR ACTIVITÉS</b>	<b>25,9</b>	<b>(0,5)</b>	<b>0,3</b>	<b>(0,9)</b>	<b>19,1</b>	<b>43,9</b>

### CRÉANCES CLIENTS

	31/12/14	31/12/13
Afrique	85,8	128,4
Amérique	26,1	1,3
Océanie	16,7	100,6
Asie/ Moyen Orient	97,8	13,6
Europe	82,9	84,2
<b>TOTAL</b>	<b>309,2</b>	<b>328,1</b>

## C.2.4 Actifs et passifs sectoriels

31/12/14	Activité terrestre				Activité maritime	Activité souterraine		Total
	Holding	Projets	Pipelines	Services	Travaux maritimes	Forages	Stockages souterrains	
Goodwill	0,0	0,0	30,4	0,0	14,8	0,0	18,3	63,5
Investissements	1,3	10,3	21,9	1,0	52,6	29,0	10,8	126,9
Participation dans les entreprises associées	13,6	0,0	1,4	0,0	0,5	0,0	47,7	63,1
Autres actifs	5,7	237,0	160,4	36,7	104,4	19,7	52,2	616,1
<b>Total des actifs</b>	<b>20,6</b>	<b>247,4</b>	<b>214,0</b>	<b>37,6</b>	<b>172,3</b>	<b>48,6</b>	<b>129,0</b>	<b>869,5</b>
Passifs sectoriels	149,9	215,0	88,9	29,3	146,0	40,6	40,5	710,3
<b>Total des passifs courants et non courants</b>	<b>149,9</b>	<b>215,0</b>	<b>88,9</b>	<b>29,3</b>	<b>146,0</b>	<b>40,6</b>	<b>40,5</b>	<b>710,3</b>
Capitaux propres								159,2
<b>TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES</b>								<b>869,5</b>

31/12/13	Activité terrestre				Activité maritime	Activité souterraine		Total
	Holding	Projets	Pipelines	Services	Travaux maritimes	Forages	Stockages souterrains	
Goodwill	0,0	0,0	30,4	5,5	14,8	9,1	18,3	78,1
Investissements	2,0	13,2	19,9	1,0	46,9	30,8	10,9	124,7
Participation dans les entreprises associées	12,1	0,0	1,5	0,0	0,4	0,0	45,2	59,2
Autres actifs	15,0	153,5	242,3	36,0	74,8	10,3	44,5	576,3
<b>Total des actifs</b>	<b>29,1</b>	<b>166,7</b>	<b>294,0</b>	<b>42,4</b>	<b>137,0</b>	<b>50,3</b>	<b>118,8</b>	<b>838,3</b>
Passifs sectoriels	136,7	133,9	195,0	26,1	101,8	38,1	32,8	664,5
<b>Total des passifs courants et non courants</b>	<b>136,7</b>	<b>133,9</b>	<b>195,0</b>	<b>26,1</b>	<b>101,8</b>	<b>38,1</b>	<b>32,8</b>	<b>664,5</b>
Capitaux propres								173,8
<b>TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES</b>								<b>838,3</b>

## D. Notes relatives au compte de résultat

### D.1. Résultat opérationnel

La ventilation par nature de charge du Résultat opérationnel se présente comme suit :

	31/12/14	31/12/13
Chiffre d'affaires	799,2	870,6
Produits des activités annexes	0,2	0,1
Achats consommés	(191,0)	(140,3)
Services extérieurs	(129,1)	(222,2)
Personnel intérimaire	(30,3)	(19,3)
Sous-traitance	(197,7)	(201,2)
Impôts et taxes	(14,0)	(13,1)
Charges de personnel	(167,7)	(205,8)
Autres produits et charges opérationnels	(0,5)	3,7
Amortissements	(21,5)	(19,4)
Dotations nettes aux provisions	(11,9)	(9,2)
<b>Charges opérationnelles</b>	<b>(763,8)</b>	<b>(826,8)</b>
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>35,6</b>	<b>43,9</b>
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>4,5 %</i>	<i>5,0 %</i>
Paiements en actions (IFRS 2)	(1,7)	(1,5)
Part du Groupe dans les sociétés mises en équivalence	(5,2)	3,7
Autres éléments opérationnels	(0,4)	(0,4)
<b>Résultat opérationnel courant (ROC)</b>	<b>28,3</b>	<b>45,7</b>
Dépréciation des survaleurs	(14,6)	(20,0)
Effets de périmètre, cessions de titres et frais d'acquisition de titres		
Autres éléments opérationnels non courants	(1,1)	0,4
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (RO)</b>	<b>12,5</b>	<b>26,0</b>
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>1,6 %</i>	<i>3,0 %</i>

#### D.1.1 Autres produits et charges opérationnels sur activités

	2014	2013
Production immobilisée	2,0	2,5
Plus values nettes de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	0,9	2,0
Gains et pertes de changes/ var de juste valeur sur flux opérationnels	(3,8)	(0,9)
Autres	0,5	0,2
<b>TOTAL</b>	<b>(0,5)</b>	<b>3,7</b>

## D.1.2 Amortissements

Les dotations nettes aux amortissements s'analysent de la façon suivante :

	2014	2013
Immobilisations incorporelles	(0,9)	(1,1)
Immobilisations corporelles	(20,6)	(18,3)
<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>(21,5)</b>	<b>(19,4)</b>

## D.1.3 Autres éléments du ROC et du RO

Les quotes-parts de sociétés mises en équivalence sont analysées en E.5.1.

Les dépréciations des survaleurs sont analysées en E.1 et E.4.

## D.2. Éléments financiers du compte de résultat

Les charges et produits financiers se répartissent par catégorie comptable d'actifs et passifs financiers de la façon suivante :

31/12/14	Coût de l'endettement financier net	Autres charges et produits financiers	Capitaux propres
Actifs et passifs évalués aux coûts amortis	(1,9)		
Actifs et passifs évalués à la juste valeur par résultat	0,0		
Coûts d'actualisation		(0,1)	
Résultat de change		0,8	1,3
Autres		0,0	
<b>TOTAL ÉLÉMENTS FINANCIERS</b>	<b>(1,9)</b>	<b>0,7</b>	<b>1,3</b>

31/12/13	Coût de l'endettement financier net	Autres charges et produits financiers	Capitaux propres
Actifs et passifs évalués aux coûts amortis	(1,8)		
Actifs et passifs évalués à la juste valeur par résultat	0,1		
Dérivés évalués à la juste valeur par résultat (trading) : actifs et passifs		(0,0)	
Coûts d'actualisation		(0,1)	
Résultat de change		(3,0)	(2,2)
Autres		0,0	
<b>TOTAL ÉLÉMENTS FINANCIERS</b>	<b>(1,7)</b>	<b>(3,1)</b>	<b>(2,2)</b>

## D.3. Impôts sur les bénéfices

### D.3.1 Analyse de la charge nette d'impôts

	31/12/2014	31/12/2013
Impôt exigible de la période	(11,9)	(20,6)
Corrections d'impôt – exercices antérieurs	0,6	0,2
Dotations de provisions d'impôts	(1,5)	(0,5)
Impôt sur les bénéfices retraités par capitaux propres	(0,4)	(0,6)
Produits/ charges d'impôt différés :	(1,7)	0,8
<b>TOTAL PROFIT/(CHARGE)</b>	<b>(14,9)</b>	<b>(20,7)</b>

### D.3.2 Taux d'impôt effectif

Le taux effectif d'impôt (hors résultat des sociétés mises en équivalence et dépréciation des survaleurs) est de 47,8 % sur l'exercice 2014 contre 55,2 % en 2013.

Le Groupe applique l'écrêtement des actifs d'impôts différés calculés sur déficits reportables, en France et à l'Étranger, pour un montant (23,3 M€), dont (5,2 M€) ont été comptabilisés sur l'exercice (dont 4,7 M€ par le résultat).

Retraité de l'impact de cet écrêtement, le taux d'impôt serait ressorti à 32,8 % en 2014 contre 37,6 % en 2013.

Quoique proche du taux d'impôt théorique en vigueur en France (33,3 %, hors contributions exceptionnelles), ce taux effectif s'explique notamment par la non-reconnaissance d'impôts différés étrangers dans les conditions exposées en D.3.4, contrebalancé par les économies d'impôts liées aux différences de taux étrangers.

L'écart entre le niveau d'impôt résultant de l'application du taux d'imposition de droit commun en vigueur en France et le montant d'impôt effectivement constaté dans l'exercice s'analyse de la façon suivante :

	31/12/2014	31/12/2013
<b>Résultat net</b>	<b>(3,6)</b>	<b>0,5</b>
Quote part dans le résultat net MEE	(5,2)	3,7
Impôt au Résultat	(14,9)	(20,7)
<b>Résultat taxable théorique</b>	<b>16,5</b>	<b>17,5</b>
Taux d'impôt	34,43 %	34,43 %
<b>Impôt théorique</b>	<b>(5,7)</b>	<b>(6,0)</b>
Taxation par des juridictions hors France	26,2	2,7
Différences permanentes	(0,7)	(5,2)
Économie sur résultats taxés à l'étranger	(20,3)	0,8
Incidence déficits reportables non reconnus	(6,1)	(6,6)
Autres compléments d'impôt	(3,5)	0,4
Différentiel de taux	0,1	0,2
Perte de valeur des <i>goodwill</i>	(5,0)	(6,9)
<b>IMPÔT RÉEL AU RÉSULTAT</b>	<b>(14,9)</b>	<b>(20,7)</b>

### D.3.3 Analyse des actifs et passifs d'impôts différés

	31/12/2014 valeur nette	31/12/2013 valeur nette	Variation par :		
			Résultat	Capitaux propres	Autres mouvements
<b>Impôts différés actif</b>					
Reports déficitaires	23,6	18,9	4,7		
Provision engagement de retraite	4,1	3,8	0,3		
Provisions non déductibles	0,0	0,0	0,0		
Dettes sociales	0,0	0,0	0,0		
Juste valeur des instruments de change	0,0	0,0	0,0		
Autres	5,1	5,0	(0,3)		0,5
<b>TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF</b>	<b>32,8</b>	<b>27,7</b>	<b>4,6</b>	<b>0,0</b>	<b>0,5</b>
Impôts différés passif	(2,7)	(2,3)	(0,4)		
<b>TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIF</b>	<b>(2,7)</b>	<b>(2,3)</b>	<b>(0,4)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde net des impôts différés actifs et passifs avant dépréciation</b>	<b>30,2</b>	<b>25,5</b>	<b>4,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,5</b>
Écrêtement	(23,3)	(18,2)	(4,7)		(0,5)
<b>TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS</b>	<b>6,8</b>	<b>7,3</b>	<b>(0,5)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

### D.3.4 Impôts différés non comptabilisés

La méthode préférentielle retenue au niveau du Groupe consiste à reconnaître par principe les impôts différés toutes les fois où cela s'avère pertinent, et au besoin de les écrêter lorsque leur récupération ne paraît pas probable à court terme.

Par dérogation à ce principe, certains actifs d'impôts différés n'ont toutefois pas été reconnus au cours de l'exercice en raison de leur probabilité quasi nulle de récupération future.

## E. Notes relatives au bilan

### E.1. Goodwill

Les variations au cours de la période s'analysent comme suit :

	31/12/14	31/12/13
Valeur nette à l'ouverture	78,1	102,9
Goodwill constatés dans l'exercice		(4,9)
Pertes de valeur	(14,6)	(20,0)
Écarts de conversion		
Sortie de périmètre		
Autres mouvements	0,0	0,0
<b>VALEUR NETTE À LA CLÔTURE</b>	<b>63,5</b>	<b>78,1</b>

Les principaux goodwill au 31 décembre 2014 sont les suivants :

	31/12/14		31/12/13 Valeur nette
	Valeur brute	Pertes de valeur	
Spiecapag / HDI	30,4		30,4
Entrepose Services	23,5	(23,5)	0,0
Geocean	14,8		14,8
Cofor	14,7	(14,7)	0,0
Geostock	18,3		18,3
Autres goodwill de montants unitaires inférieurs à 3 millions d'euros	1,1	(1,1)	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>102,7</b>	<b>(39,3)</b>	<b>63,5</b>

### E.2. Autres immobilisations incorporelles

	Logiciels	Brevets. Licences et autres	Total
<b>VALEUR BRUTE</b>			
<b>Au 01/01/2013</b>	<b>0,4</b>	<b>9,3</b>	<b>9,6</b>
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises			0,0
Autres acquisitions de l'exercice	0,4	0,2	0,6
Sorties de l'exercice		(0,0)	(0,0)
Écarts de conversion			0,0
Autres mouvements (dont reclassements)	5,2	(5,1)	0,0
<b>Au 31/12/2013</b>	<b>5,9</b>	<b>4,3</b>	<b>10,2</b>
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises			0,0
Autres acquisitions de l'exercice	0,3	0,1	0,4
Sorties de l'exercice	(0,2)	(1,3)	(1,5)
Écarts de conversion	0,0	0,0	0,0
Autres mouvements (dont reclassements)	0,2	(0,6)	(0,4)
<b>AU 31/12/2014</b>	<b>6,2</b>	<b>2,6</b>	<b>8,8</b>

Il n'y a pas eu de mouvement significatif sur l'exercice.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Notes relatives au bilan

	Logiciels	Brevets. Licences et autres	Total
<b>AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR</b>			
<b>Au 01/01/2013</b>	<b>(0,3)</b>	<b>(6,2)</b>	<b>(6,6)</b>
Amortissements reprise par voie de regroupement d'entreprises			0,0
Amortissements de la période	(0,6)	(0,5)	(1,1)
Pertes de valeur			0,0
Reprises de perte de valeur			0,0
Sorties de l'exercice		0,0	0,0
Ecart de conversion			0,0
Autres mouvements (dont reclassements)	(4,1)	4,1	0,0
<b>Au 31/12/2013</b>	<b>(5,0)</b>	<b>(2,6)</b>	<b>(7,6)</b>
Amortissements reprise par voie de regroupement d'entreprises			0,0
Amortissements de la période	(0,5)	(0,4)	(0,9)
Pertes de valeur			0,0
Reprises de perte de valeur			0,0
Sorties de l'exercice	0,2	1,1	1,2
Ecart de conversion	(0,0)	(0,0)	(0,0)
Autres mouvements (dont reclassements)	0,0	(0,1)	(0,1)
<b>AU 31/12/2014</b>	<b>(5,3)</b>	<b>(2,1)</b>	<b>(7,4)</b>
<b>VALEUR NETTE</b>			
Au 01/01/2013	0,1	3,0	3,1
Au 31/12/2013	0,9	1,7	2,6
<b>AU 31/12/2014</b>	<b>0,9</b>	<b>0,6</b>	<b>1,4</b>

### E.3. Immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Matériels. installations techniques et agencements	Autres immobilisations corporelles	Total
<b>VALEUR BRUTE</b>					
<b>Au 01/01/2013</b>	<b>2,9</b>	<b>7,3</b>	<b>149,0</b>	<b>32,4</b>	<b>191,6</b>
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises					0,0
Autres acquisitions de l'exercice		0,4	59,9	9,6	69,9
Sorties de l'exercice		(0,0)	(18,7)	(3,8)	(22,6)
Écart de conversion		(0,0)	(3,6)	(0,8)	(4,4)
Autres mouvements	(0,0)	(0,3)	4,6	(4,5)	(0,2)
<b>Au 31/12/2013</b>	<b>2,9</b>	<b>7,3</b>	<b>191,1</b>	<b>32,8</b>	<b>234,2</b>
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises					0,0
Autres acquisitions de l'exercice		0,0	18,5	4,6	23,1
Sorties de l'exercice		(0,0)	(11,7)	(5,1)	(16,8)
Écart de conversion	0,0	0,0	6,5	0,1	6,7
Autres mouvements			4,6	(5,1)	(0,5)
<b>AU 31/12/2014</b>	<b>2,9</b>	<b>7,4</b>	<b>209,1</b>	<b>27,3</b>	<b>246,8</b>

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Notes relatives au bilan

	Terrains	Constructions	Matériels. installations techniques et agencements	Autres immobilisations corporelles	Total
<b>AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR</b>					
<b>Au 01/01/2013</b>	<b>(0,7)</b>	<b>(5,5)</b>	<b>(88,5)</b>	<b>(15,6)</b>	<b>(110,3)</b>
Amortissements repris par voie de regroupement d'entreprises					0,0
Autres amortissements de la période	(0,0)	(0,2)	(13,5)	(4,6)	(18,3)
Pertes de valeur					0,0
Reprises de pertes de valeur					0,0
Sorties de l'exercice		0,0	11,9	3,2	15,1
Écarts de conversion		0,0	0,9	0,5	1,4
Autres mouvements		0,3	1,5	(1,8)	(0,0)
<b>Au 31/12/2013</b>	<b>(0,7)</b>	<b>(5,4)</b>	<b>(87,7)</b>	<b>(18,3)</b>	<b>(112,2)</b>
Amortissements repris par voie de regroupement d'entreprises					0,0
Autres amortissements de la période	(0,0)	(0,3)	(17,7)	(2,7)	(20,6)
Pertes de valeur					0,0
Reprises de pertes de valeur		0,0	8,6	3,6	12,1
Sorties de l'exercice					0,0
Écarts de conversion		(0,0)	(0,6)	(0,1)	(0,6)
Autres mouvements			0,0	0,0	0,0
<b>AU 31/12/2014</b>	<b>(0,8)</b>	<b>(5,7)</b>	<b>(97,4)</b>	<b>(17,5)</b>	<b>(121,3)</b>
<b>VALEUR NETTE</b>					
Au 01/01/2013	2,2	1,8	60,4	16,8	81,3
Au 31/12/2013	2,2	1,9	103,4	14,6	122,1
<b>AU 31/12/2014</b>	<b>2,2</b>	<b>1,7</b>	<b>111,8</b>	<b>9,9</b>	<b>125,5</b>

Les propriétés bâties du Groupe sont principalement constituées par l'atelier de chaudronnerie de CMP Dunkerque à Dunkerque (59), ainsi que par les bases opérationnelles de Cofor à Maisse (91), et d'UGS à Mittenwalde (Allemagne).

Les autres constructions sont majoritairement composées des agencements des sites de Colombes (92), Rueil-Malmaison (92), Cergy (95) et Cassis (13).

Les matériels et outillages industriels sont des équipements industriels fixes et mobiles utilisés par le Groupe pour la réalisation de ses activités, chantiers de construction principalement.

Les autres immobilisations corporelles comprennent les matériels de transport, notamment les camions et véhicules utilisés sur chantier, les mobiliers de bureau et les matériels informatiques.

L'ensemble des immobilisations du Groupe est utilisé à la capacité normale d'utilisation. Aucune d'entre elles ne doit faire face à court terme à des charges majeures de type entretien, réparation, travaux de mise en conformité, dépollution, etc. qui lui seraient directement imputables.

Les mouvements de l'exercice correspondent majoritairement au renouvellement normal et courant du parc des immobilisations industrielles du Groupe.

Les immobilisations corporelles comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 3,1 M€ au 31 décembre 2014, contre 5,5 M€ au 31 décembre 2013.

Les immobilisations en location financement s'élèvent en valeur nette à 3,0 M€ au 31 décembre 2014, contre 0,9 M€ au 31 décembre 2013. Elles concernent principalement des actifs industriels destinés à l'exploitation. Les dettes rattachées aux paiements relatifs à ces immobilisations sont présentées dans la note E.10.1.

Au-delà des informations sur les mouvements de l'exercice décrits ci-dessus, le Groupe n'est engagé dans aucun plan d'investissement significatif à court ou moyen terme.

## E.4. Tests de valeur sur goodwill

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » les goodwill et les autres actifs non financiers ont fait l'objet de tests de valeur au 31 décembre 2014, conformément aux méthodes définies par le Groupe.

Le regroupement des unités génératrices de trésorerie (UGT) est déterminé conformément au reporting opérationnel.

La valeur d'utilité est calculée à partir de l'actualisation, aux taux mentionnés ci-dessous, des cash flows d'exploitation prévisionnels après impôt (résultat opérationnel sur activités + amortissements + variation des provisions non courantes – investissements

opérationnels – variation du besoin en fonds de roulement sur activité – impôts).

Les projections de flux de trésorerie sont déterminées, en règle générale, à partir des dernières prévisions triennales disponibles. Au-delà de la période triennale, les flux de trésorerie sont extrapolés en appliquant jusqu'à la cinquième année, le taux de croissance déterminé en fonction de l'appréciation par le management des perspectives de l'entité concernée.

Au-delà de la cinquième année, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Les goodwill ont donné lieu à des tests de valeur en retenant les hypothèses suivantes :

	Valeur nette comptable du goodwill	Paramètres du modèle appliqués aux projections de flux de trésorerie			Pertes de valeur comptabilisées sur l'exercice	
		Taux de croissance (valeur terminale)	Taux d'actualisation		31/12/14	31/12/13
			31/12/14	31/12/13		
Spiecapag / HDI	30,4	1 %	7,40 %	7,70 %		
Entrepose Services	0,0	1 %	7,40 %	7,70 %	(5,5)	(18,0)
Geocean	14,8	1 %	7,40 %	7,70 %		
Cofor	0,0	1 %	7,40 %	7,70 %	(9,1)	(2,0)
Geostock	18,3	1 %	7,40 %	7,70 %		
Autres goodwill	0,0	1 %	7,40 %	7,70 %		
<b>TOTAL</b>	<b>63,5</b>				<b>(14,6)</b>	<b>(20,0)</b>

Les tests effectués au 31 décembre 2014 ont entraîné la comptabilisation de pertes de valeur à hauteur de 5,5 M€ sur le goodwill Entrepose Services (UGT « Services »), et de 9,1 M€ sur le goodwill de Cofor (UGT « Forages »).

Les valeurs nettes des deux goodwill ci-dessus ont été mises à zéro.

### ■ Sensibilité de la valeur d'utilité des UGT aux hypothèses retenues

Pour les principaux goodwill non intégralement dépréciés à la clôture, la sensibilité des valeurs d'entreprises aux hypothèses retenues est reflétée ci-dessous :

#### Sensibilité aux taux

2014	Taux d'actualisation des flux de trésorerie		Taux de croissance à l'infini des flux de trésorerie	
	0,50 %	-0,50 %	0,50 %	-0,50 %
Spiecapag / HDI	(16,0)	18,8	15,2	(12,9)
Geocean	(5,4)	6,3	5,0	(4,3)
Geostock	(2,3)	2,6	2,1	(1,9)

2013	Taux d'actualisation des flux de trésorerie		Taux de croissance à l'infini des flux de trésorerie	
	0,50 %	-0,50 %	0,50 %	-0,50 %
Spiecapag / HDI	(8,5)	9,8	7,8	(6,8)
Entrepose Services	(1,4)	1,6	1,3	(1,1)
Geocean	(5,1)	5,9	4,7	(4,1)
Cofor	(2,1)	2,4	1,7	(1,6)
Geostock	(2,0)	2,3	1,8	(1,5)

Une hausse ou une baisse de 0,50 % des hypothèses retenues n'aurait pas abouti à comptabiliser une dépréciation dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2014.

## Sensibilité aux flux

2014	Var. cash flow prev avant IS	
	5,00 %	-5,00 %
Spiecapag / HDI	8,4	(8,4)
Geocean	2,7	(2,7)
Geostock	1,1	(1,2)

2013	Var. cash flow prev avant IS	
	5,00 %	-5,00 %
Spiecapag / HDI	6,8	(6,8)
Entrepose Services	0,9	(0,9)
Geocean	3,7	(3,7)
Cofor	2,0	(2,0)
Geostock	1,8	(1,8)

Hormis les *goodwill* Entrepose Services et Cofor, une variation des *cash-flows* d'exploitation prévisionnels de plus (ou moins) 5 % n'aurait pas abouti à comptabiliser de dépréciation dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2014.

## E.5. Participations dans les sociétés mises en équivalence

## E.5.1 Variation au cours de la période

	31/12/14	31/12/13
<b>Valeur des titres en début d'exercice</b>	<b>59,2</b>	<b>51,2</b>
Augmentation de capital des sociétés mises en équivalence	0,3	
Part du Groupe dans les résultats de l'exercice	(5,2)	3,7
Dividendes distribués	(2,0)	(1,8)
Variations de périmètre et écarts de conversion	0,1	6,2
Variation nette de taux d'intégration	0,3	
Reclassements	10,3	
<b>VALEUR DES TITRES EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>63,1</b>	<b>59,2</b>
	31/12/14	31/12/13
<b>Valeur négative des titres mis en équivalence</b>		
à l'ouverture de l'exercice	0,0	0,0
Reclassements	(10,3)	
<b>VALEUR À LA CLÔTURE : PROVISION POUR RISQUES FINANCIERS</b>	<b>(10,3)</b>	<b>0,0</b>

L'application d'IFRS 10 et 11 a abouti en 2014 au changement de mode de consolidation d'entités précédemment comptabilisées à la quote part dans les actifs, passifs, produits et charges (« *joint-ventures* » définies en A.2.1). Quoique d'incidence faible sur les comptes 2013, cf. A.2.1, l'activité opérationnelle 2014 a été

impactée par ces co-entreprises, dont la performance est reflétée notamment par la valeur négative des titres mis en équivalence au bilan, reclassée au passif en provision pour risques financiers, cf. E.8.2.

## E.5.2 Informations financières sur les entreprises mises en équivalence

Les participations concernant les sociétés mises en équivalence s'analysent comme suit :  
(hors *joint-ventures* reclassées au passif)

	% de participation	31/12/14	31/12/13
Geosud (détenant 50 % du GIE Geomethane)	30 %	45,6	45,2
Autres sociétés mises en équivalence		17,5	14,0
<b>PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE</b>		<b>63,1</b>	<b>59,2</b>

Les données financières des principales sociétés mises en équivalence à la clôture sont les suivantes (données en quote-part du Groupe) :

	31/12/14	31/12/13
Chiffre d'affaires	93,0	35,2
Résultat net part du Groupe	(5,2)	3,3
Capitaux propres	50,9	53,6

## E.5.3 Transactions avec les parties liées

Les états financiers incluent certaines transactions commerciales entre le Groupe et des sociétés mises en équivalence. Ces transactions ne sont toutefois pas significatives.

## E.6. Autres actifs et passifs non courants

### Autres actifs financiers non courants

	31/12/14	31/12/13
Actifs disponibles à la vente	0,5	1,1
Prêts et créances au coût amorti	6,6	7,0
<b>AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS</b>	<b>7,1</b>	<b>8,1</b>

Les actifs disponibles à la vente sont intégralement constitués de titres de participation des sociétés nouvellement créées et sans activité significative à la clôture.

Les prêts et créances, évalués au coût amorti, sont majoritairement constitués de dépôts de garantie, notamment dans le cadre de procédures fiscales à l'étranger.

### Autres passifs non courants

	note	31/12/14	31/12/13
Valorisation des options et compléments de prix		6,0	6,1
Dettes sur actions de performance	cf. E.7.2	1,2	1,9
<b>AUTRES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>7,2</b>	<b>7,9</b>

Les options d'achat et compléments de prix sont majoritairement constitués par les engagements pris envers les minoritaires de Geostock lors des phases d'acquisition successives de Geostock Holding en 2012.

## E.7. Capitaux propres

### E.7.1 Composition du capital

Le capital social est intégralement libéré et constitué de 5 165 408 actions de 1 euro de nominal, et détenu à 100 % par le groupe VINCI.

## E.7.2 Paiements fondés sur des actions

### Plans VINCI

Certains salariés et mandataires sociaux du Groupe ont bénéficié des plans VINCI suivants :

- attribution d'actions de performance 2009 à 2014 ;
- attribution d'options de souscription d'actions VINCI 2009 à 2014.

Par ailleurs, le PEG VINCI est ouvert aux salariés des sociétés du Groupe adhérentes de ce plan, détaillé en A.3.5.

Des détails complémentaires concernant les plans VINCI en cours sont donnés dans le Rapport Annuel 2014 de VINCI, note E.18 de l'annexe aux comptes consolidés.

## E.8. Provisions

	Note	Montant total	Part non courante	Part courante
Provisions pour avantages au personnel	E.8.1	12,5	10,7	1,8
Autres provisions	E.8.2	74,2	35,6	38,6
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>		<b>86,7</b>	<b>46,3</b>	<b>40,4</b>

### E.8.1 Provisions pour avantages au personnel

#### E.8.1.1 Régimes à prestations définies

Dans le Groupe, les provisions pour avantages du personnel concernent des régimes à prestations définies, et sont constituées par les indemnités de fin de carrière (IFC) ainsi que les médailles du travail (MDT).

	IFC	MDT	TOTAL	< 1 an	> 1 an
<b>1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>11,2</b>	<b>0,2</b>	<b>11,4</b>	<b>1,6</b>	<b>9,8</b>
Coûts des services rendus (« service cost »)	0,8		0,8		
Coût de l'actualisation (« interest cost »)	0,4		0,4		
prestations servies	(1,9)		(1,9)		
paiement externe	0,0	0,1	0,1		
gains & pertes actuariels	1,7		1,7		
entrée en périmètre			0,0		
écarts de change			0,0		
<b>31/12/2014 - PROVISIONS AU BILAN</b>	<b>12,2</b>	<b>0,3</b>	<b>12,5</b>	<b>1,8</b>	<b>10,7</b>
Juste valeur des actifs de couverture	2,2				
<b>VALEUR ACTUELLE DES ENGAGEMENTS DE RETRAITE</b>	<b>14,3</b>				

	IFC	MDT	TOTAL	< 1 an	> 1 an
<b>1<sup>er</sup> janvier 2013</b>	<b>10,5</b>	<b>0,2</b>	<b>10,7</b>	<b>1,4</b>	<b>9,3</b>
Coûts des services rendus (« service cost »)	0,8	0,1	0,9		
Coût de l'actualisation (« interest cost »)	0,4		0,4		
prestations servies	(1,0)		(1,0)		
paiement externe	(0,2)		(0,2)		
gains & pertes actuariels	0,6		0,6		
entrée en périmètre	0,0		0,0		
écarts de change	0,0		0,0		
<b>31/12/2013 - PROVISIONS AU BILAN</b>	<b>11,2</b>	<b>0,2</b>	<b>11,4</b>	<b>1,6</b>	<b>9,8</b>
Juste valeur des actifs de couverture	2,1				
<b>VALEUR ACTUELLE DES ENGAGEMENTS DE RETRAITE</b>	<b>13,3</b>				

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour le calcul au 31 décembre 2014 des engagements sont les suivantes :

Taux d'actualisation :	2,30 %
Mode de départ à la retraite :	À l'initiative du salarié
Âge de départ à la retraite :	le départ se fait à taux plein avec un âge de début de carrière à 20 ans pour les ETAM et à 23 ans pour les Cadres.
Taux de charges patronales :	45 %
Taux de turnover :	6,7 % < 39 ans, 3,3 % entre 40 et 54 ans, et 0 % > 55 ans
Taux moyen de progress. salaires (y compris l'inflation) :	1,80 %
Tables de mortalité :	TF-TH 06 08

Le taux d'actualisation a été déterminé sur la base du rendement des obligations privées de première catégorie (rating AA ou supérieur) dont les maturités correspondent aux flux attendus des régimes. Le taux d'actualisation finalement retenu est le taux unique équivalent à l'application des différents taux selon les maturités.

Les autres hypothèses actuarielles locales (économiques et démographiques) ont été fixées selon les conditions en vigueur en France.

Le montant des écarts actuariels comptabilisés directement en capitaux propres est une perte actuarielle de 1,7 M€. Le montant total cumulé au 31 décembre 2014 des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres est de 2,7 M€ avant effets d'impôts.

La variation du taux d'actualisation de plus moins 0,5 % aurait les conséquences suivantes sur le montant de la dette actuarielle à la clôture :

- Variation de +0,5 % : (0,7) M€
- Variation de -0,5 % : +0,8 M€

Les actifs de couverture sont constitués de versements à des compagnies d'assurances. Ils sont évalués à leur juste valeur au 31 décembre 2014, qui est égale à leur valeur comptable.

### E.8.1.2 Charges comptabilisées au titre des régimes à cotisations définies

Dans certains pays, et plus particulièrement en France, le Groupe participe à des régimes de sécurité sociale de base pour lesquels la charge enregistrée est égale aux cotisations appelées par les organismes d'État. Les régimes de base sont considérés comme étant des régimes à cotisations définies. Suivant les pays, la part des cotisations payées relative aux retraites n'est pas clairement identifiable.

Le montant des cotisations de retraite prises en charge sur l'exercice au titre des régimes à cotisations définies (hors régimes de base) s'élève à 6,3 M€ au 31 décembre 2014, contre 5,6 M€ au 31 décembre 2013. Il comprend les cotisations versées à la caisse de prévoyance externe multi-employeur (CNPO) au titre des engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite des ouvriers du bâtiment.

## E.8.2 Autres provisions

NATURE PROVISION	31/12/2013	Entrée périmètre autres mvmts	Dotations	Reprises (prov. utilisée)	Reprises (non utilisée)	Chge et div.	31/12/2014
Litiges Marchés	0,0						0,0
Litiges Personnel et Organismes sociaux	0,8		1,3			(0,0)	2,2
Litiges fiscaux et douaniers	18,3		12,1	(2,2)	(4,2)	1,3	25,3
Fin de chantier	19,5		4,0	(3,6)	(1,3)	0,4	19,1
SAV	1,1		0,0	(0,1)		0,1	1,1
Autres risques courants	13,1		7,8	(5,4)	(1,5)	0,0	14,0
Pertes à terminaison	0,3		2,2	(0,3)		0,0	2,2
Risques financiers	0,0		10,3	0,0		0,0	10,3
<b>TOTAL AUTRES PROVISIONS</b>	<b>53,1</b>	<b>0,0</b>	<b>37,8</b>	<b>(11,5)</b>	<b>(7,0)</b>	<b>1,8</b>	<b>74,2</b>

### VENTILATION

Provisions non courantes	14,5	35,6
Provisions courantes	38,6	38,6
<b>TOTAL AUTRES PROVISIONS</b>	<b>53,1</b>	<b>74,2</b>

Les variations de l'exercice sont liées au cycle courant de la vie des affaires du Groupe.

Les Provisions comprennent également les risques financiers sur participations mises en équivalence pour 10,3 M€, cf A.3.14 et E.5.

### E.8.2.1 Litiges et arbitrages

Les sociétés qui font partie du Groupe sont parfois impliquées dans des litiges dans le cadre de leurs activités. Les risques y afférant ont été évalués par le Groupe et ses filiales concernées en fonction de leur connaissance des dossiers et font l'objet de provisions déterminées en conséquence.

### E.8.2.2 Droit individuel à la formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulables sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (« DIF ») sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle. Le nombre d'heures de formation acquises au titre du DIF par les salariés du Groupe s'élève à 88 061 h au 31 décembre 2014.

## E.9. Besoin en fonds de roulement et actifs et passifs courants

### E.9.1 Variation du besoin en fonds de roulement

	31/12/14	31/12/13
Stocks et travaux en cours	1,9	1,9
Clients	309,2	328,1
Autres actifs courants d'exploitation	128,4	78,9
<b>Stocks et créances d'exploitation (I)</b>	<b>439,5</b>	<b>409,0</b>
Fournisseurs (hors dettes sur immobilisations)	(171,6)	(178,5)
Autres passifs courants d'exploitation	(259,2)	(231,1)
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation (II)	(430,8)	(409,5)
<b>Besoin en fonds de roulement (hors provisions courantes) (I + II)</b>	<b>8,8</b>	<b>(0,6)</b>
Provisions courantes (hors part <1 an des provisions non courantes)	(38,5)	(35,3)
<b>Besoin en fonds de roulement (y compris provisions courantes)</b>	<b>(29,7)</b>	<b>(35,9)</b>
<b>VARIATION NETTE (POSTE À POSTE)</b>	<b>(6,2)</b>	
Autres variations *	6,3	
<b>Variation nette au TFT</b>	<b>0,1</b>	

\* Principalement écarts de conversion

### E.9.2 Analyse des créances clients

Le tableau ci-dessous présente les créances clients ainsi que leurs dépréciations éventuelles :

	31/12/14	31/12/13
Clients (créances facturées et produits à recevoir)	320,0	334,8
Provisions - créances clients	(10,8)	(6,7)
<b>CRÉANCES CLIENTS NETTES</b>	<b>309,2</b>	<b>328,1</b>
<b>VENTILATION</b>		
inférieur à 1 an	309,2	328,1
de 1 à 5 ans		
supérieur à 5 ans		

Les créances clients sont détaillées par segment d'activité et zone d'activité en note C.2. « information sectorielle ».

Leur sensibilité au risque de crédit et leur ventilation par devise sont présentées en E.11 « gestion des risques financiers ».

### E.9.3 Autres actifs courants d'exploitation

	Brut	Dépréciation	Net	Net 31/12/2013
Avances et acomptes versés	16,6		16,6	9,1
Comptes courants	32,1	(0,5)	31,7	15,1
Créances sociales et fiscales	35,7	(3,4)	32,3	23,3
Autres créances d'exploitation	31,5	(11,9)	19,7	17,4
Autres actifs financiers	0,0		0,0	0,3
Dérivés actif sur flux opérationnels	0,0		0,0	0,7
Charges constatées d'avance	28,0		28,0	13,0
<b>TOTAL</b>	<b>144,1</b>	<b>(15,7)</b>	<b>128,4</b>	<b>78,9</b>

### E.9.4 Autres passifs courants d'exploitation

	Net	Net 31/12/2013
Avances et acomptes reçus	74,2	50,1
Comptes courants	33,6	17,4
Dettes fiscales et sociales	65,0	50,6
Autres dettes d'exploitation	23,9	15,0
Dérivés passif sur flux opérationnels et divers	7,9	1,6
Produits constatés d'avance	54,7	98,1
<b>TOTAL</b>	<b>259,2</b>	<b>232,7</b>

Les avances et acomptes reçus et les produits constatés d'avance relèvent majoritairement des contrats à long terme du Groupe comptabilisés selon l'IAS11 (cf A.3.3). Leurs montants en clôture peuvent subir des variations importantes liées à l'avancement des chantiers.

## E.10. Informations relatives à l'Excédent Financier Net (EFN)

Au 31 décembre 2014, l'EFN, tel que défini en A.3.21, ressort à +19,7 M€, contre +6,5 M€ au 31 décembre 2013.

Hormis la fluctuation naturelle de la trésorerie des affaires en cours, l'EFN 2014 a été impacté par le versement des dividendes annuels de (11,7) M€ au cours de l'exercice.

#### Rapprochement de l'EFN avec les postes du bilan :

	31/12/14	31/12/13
Autres emprunts et dettes financières	(111,5)	(116,1)
Dettes financières courantes	(23,7)	(22,6)
Actifs financiers de gestion de trésorerie	47,3	9,1
Disponibilités et équivalents de trésorerie	107,6	136,1
Instruments dérivés actifs courants	0,0	0,0
<b>EXCÉDENT FINANCIER NET</b>	<b>19,7</b>	<b>6,5</b>

### E.10.1 Détail des dettes financières

	note	31/12/2014	31/12/2013
Endettement court et moyen terme	E. 10.1.1	129,8	131,9
Juste valeur des produits dérivés passifs	E. 11.3.2	0,0	0,0
Découverts bancaires	E. 10.2.1	0,7	0,0
Autres dettes financières courantes		26,7	6,8
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		<b>157,2</b>	<b>138,7</b>
<i>dont : passif courant</i>		<i>23,7</i>	<i>22,6</i>
<i>dont : passif non courant</i>		<i>133,5</i>	<i>116,1</i>

## E.10.1.1 Détail de l'endettement court et moyen terme

	31/12/2014	31/12/2013
Emprunts bancaires	8,1	8,3
Emprunts contractés auprès du groupe VINCI	114,5	118,7
Locations financements	2,8	0,8
Tirage de lignes de crédit	4,4	4,1
<b>ENDETTEMENT COURT ET MOYEN TERME</b>	<b>129,8</b>	<b>131,9</b>
<i>dont : part à court terme (courante)</i>	<i>18,3</i>	<i>15,8</i>
<i>dont : part à long terme (non courante)</i>	<i>111,5</i>	<i>116,1</i>

## E.10.1.2 Détail des principaux emprunts et dettes financières

Emetteur/ Bénéficiaire	Devise	Taux intérêt contractuel	Échéance(s)	31/12/14			31/12/13	
				Capital restant dû	Valeur au bilan	dont ICNE (intérêts courus non échus)	Capital restant dû	Valeur au bilan
<b>EMPRUNTS BANCAIRES ET AUTRES DETTES FINANCIÈRES</b>								
VINCI Finance international / EC	EUR	euribor 6 m+0,95 %	juil-16	28,3	28,4	0,1	31,0	31,1
VINCI Finance international / EC	EUR	euribor 6 m+1,70 %	oct-17	46,0	46,2	0,2	50,0	50,2
VINCI Finance international / Geoshipping	USD	Libor USD 6 m+1,20 %	juil-18	39,7	39,9	0,3	37,2	37,4
BNPP / Cofor	EUR	3,87 %	mai-18	5,7	5,7	0,0	7,4	7,4
Autres emprunts	EUR et autr. dev.		< 5 ans	2,4	2,4		0,9	0,9
<b>EMPRUNTS LIÉS AUX RETRAITEMENTS DES LOCATIONS-FINANCEMENT</b>								
Autres emprunts	EUR		< 5 ans	2,8	2,8		0,8	0,8
Tirage de lignes de crédit	USD		2015	0,7	0,7			
	autres devises		2015	3,8	3,8		4,1	4,1
<b>ENDETTEMENT COURT ET MOYEN TERME</b>				<b>129,3</b>	<b>129,8</b>	<b>0,6</b>	<b>131,4</b>	<b>131,9</b>

## E.10.1.3 Échéancier des dettes financières

L'échéancier des dettes du Groupe, en valeur de remboursement, et des flux d'intérêt associés, évalués sur la base des taux d'intérêt au 31 décembre 2014, s'analyse comme suit :

	31/12/14	Flux en capital (décaissement)		
	Capital restant dû	inf à 1 an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans
<b>Emprunts bancaires et autres dettes financières</b>				
VINCI Finance international / EC	28,3	2,7	25,5	
VINCI Finance international / EC	46,0	4,0	42,0	
VINCI Finance international / Geoshipping	39,7	3,0	36,7	
BNPP / Cofor	5,7	1,6	4,1	
<b>Tirage de lignes de crédit</b>	<b>3,8</b>	<b>3,8</b>		
<b>TOTAL ANALYSÉ</b>	<b>123,4</b>	<b>15,1</b>	<b>108,3</b>	<b>0,0</b>
<b>TOTAL AU CAPITAL RESTANT DÛ (RAPPEL)</b>	<b>129,3</b>			

## E.10.2 Ressources et liquidités

Au 31 décembre 2014, le Groupe dispose d'un montant de 109,5 M€ de ressources disponibles et mobilisables à très court terme, dont 63,2 M€ de trésorerie nette gérée (E.10.2.1) et 46,3 M€ constitués de lignes de crédit renouvelables non encore tirées (E.10.2.2).

### E.10.2.1 Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée est la trésorerie librement disponible. Celle-ci exclut notamment les actifs et passifs de trésorerie figurant au bilan des activités contrôlées conjointement avec des partenaires, ou des filiales dans lesquelles la présence d'un minoritaire ne permet pas la mise en place d'un cash-pooling avec le Groupe.

	31/12/14		31/12/13	
	Total au bilan	Nette gérée	Total au bilan	Nette gérée
Équivalents de trésorerie	31,0	29,1	26,9	5,4
Disponibilités	76,6	34,8	109,2	90,8
Découverts bancaires	(0,7)	(0,7)	(0,0)	(0,0)
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>106,9</b>	<b>63,2</b>	<b>136,1</b>	<b>96,2</b>
<i>Trésorerie à l'actif</i>	<i>107,6</i>		<i>156,8</i>	
<i>Trésorerie au passif</i>	<i>(0,7)</i>		<i>(0,1)</i>	
<i>Trésorerie nette</i>	<i>106,9</i>		<i>156,7</i>	

### E.10.2.2 Lignes de crédit renouvelables

Les montants autorisés et utilisés et les maturités des lignes de crédit renouvelables du Groupe sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

	Utilisations au 31/12/2014	Autorisations au 31/12/2014	Échéances des lignes utilisées		
			< à 1an	de 1 à 5 ans	au-delà de 5 ans
Ligne VINCI SA	3,7	50,0		3,7	
<b>TOTAL</b>	<b>3,7</b>	<b>50,0</b>	<b>0,0</b>	<b>3,7</b>	<b>0,0</b>

### E.10.2.3 Covenants financiers

Les principaux emprunts en vigueur à la clôture ne comportaient pas de clauses de remboursement anticipé en cas de non-respect des ratios financiers.

## E.11. Informations relatives à la gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- le risque de crédit ;
- le risque de liquidité ;
- le risque de marché.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe. Le Groupe, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à développer un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel tous les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

### E.11.1 Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients de l'activité « Contracting ».

#### Gestion du risque Clients au sein du Groupe

Entrepose Group peut être exposée dans le cadre de son activité à une défaillance ou à un défaut de paiement de son client, tant au cours de la réalisation du projet que lors de la livraison de l'ouvrage.

Entrepose Group ne s'engage contractuellement qu'après étude de la solvabilité de son client ou après la mise en place effective d'un financement dédié au projet.

Généralement, les clients d'Entrepose Group sont des compagnies du secteur de l'Énergie de renommée internationale, telles que Total, EDF, GDF Suez, BP, ExxonMobil, Shell, Chevron ou encore des opérateurs nationaux avec lesquels elle entretient des relations commerciales de longue date comme SNDP en Tunisie, ou Sonatrach en Algérie.

Dans d'autres cas, Entrepose Group est à même d'accompagner ses offres de propositions de financement sous forme de crédit acheteur ou de crédit financier mis en place avec l'aide de ses banques partenaires.

Enfin le mode opérationnel d'Entrepose Group repose sur le versement d'avances ou la négociation de milestones contractuels lui permettant d'avoir généralement une trésorerie positive et donc une exposition financière réduite.

**Poids individuel des plus gros clients au sein du poste « clients » :**

<b>POIDS DU :</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>Activité</b>	<b>%</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>Activité</b>
<b>Clients représentant plus de 10 % du poste :</b>					
1 <sup>er</sup> client	72,6	Terrestre	22 %	28 %	Terrestre
2 <sup>e</sup> client	32,9	Maritime	10 %	10 %	
<b>Autres clients (&lt;10 %)</b>	<b>203,7</b>		<b>68 %</b>	<b>61 %</b>	
<b>TOTAL CLIENTS</b>	<b>309,2</b>		<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	

**Poids en Chiffre d'affaires des clients les plus importants :**

<b>POIDS DU :</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>Activité</b>	<b>%</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>Activité</b>
<b>Clients dont le CA annuel représentant plus de 10 % :</b>					
1 <sup>er</sup> client	239,2	Terrestre	30 %	37 %	Terrestre
2 <sup>e</sup> client	99,2	Terrestre	12 %		
<b>Autres clients</b>	<b>460,8</b>		<b>58 %</b>	<b>63 %</b>	
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>799,2</b>		<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	

**Instruments financiers et placements**

Les instruments financiers sont mis en place avec des établissements financiers répondant aux critères de notation de crédit définis et suivis par le groupe VINCI, et communiqués à l'ensemble des sociétés du groupe VINCI, auquel le Groupe appartient.

Étant donné que le Groupe n'a investi que dans des titres ayant des notations élevées, le Groupe ne s'attend pas à ce qu'une contrepartie fasse défaut.

**E.11.2 Risque de liquidité**

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

**Gestion du risque de liquidité au sein du Groupe**

Comme exposé ci-dessus en « gestion du risque Clients », le mode opérationnel prévoit d'une façon générale que les *cash-flows* soient positifs ou au minimum neutres sur les contrats pris par le Groupe. Cette gestion aboutit au global à un besoin en fonds de roulement structurellement négatif et à une trésorerie nette positive.

Au 31 décembre 2014, la trésorerie s'élevait à 106,9 M€, ce qui représentait 51 jours de dépenses opérationnelles sur la base du Compte de Résultat 2014.

Au 31 décembre 2013, la trésorerie s'élevait à 136,1 M€, ce qui représentait 60 jours de dépenses opérationnelles sur la base du Compte de Résultat 2013.

Le Groupe dispose par ailleurs de lignes de crédit disponibles négociées auprès du groupe VINCI et de partenaires financiers, dont certaines ont été tirées à la clôture. Cf E.10.2.2.

**E.11.3 Risque de marché**

Le risque de marché correspond au risque des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêts et les prix des instruments de capitaux propres, et qui affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et de contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Le Groupe achète et vend des dérivés et supporte des passifs financiers, afin de gérer les risques de marché.

**E.11.3.1 Risque de taux d'intérêt**

Pour ce qui concerne son endettement, le Groupe est endetté à taux variable, principalement sur les emprunts moyen / long terme présentés en E.10.1.2.

Le Groupe considère qu'il est peu exposé au risque de taux.

**E.11.3.2 Risque de change**

La devise de référence d'Entrepose Group est l'euro.

Les contrats sont libellés majoritairement en devises convertibles : euro (EUR), dollar américain (USD) et australien (AUD), rouble de Russie (RUB).

Le risque de change est traité contrat par contrat, et vise à identifier s'il subsistera à l'issue du contrat une marge significative dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité opérationnelle.

En pareil cas, des couvertures peuvent être réalisées, soit au stade de l'offre, soit par des instruments financiers à terme une fois le contrat obtenu.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Notes relatives au bilan

La valorisation des options de change en cours à la clôture est présentée dans le tableau ci-dessous :

		Notionnel total (M devise)	< 1 an	échéance 1 à 5 ans	> 5 ans	Valeur de marché 31/12/14	Valeur de marché 31/12/13	Variation de la période
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS SUR DEVICES (OPTIONS DE CHANGE, VENTES À TERME)</b>								
Achat & vente à terme	USD	44,0	44,0			(0,2)	0,6	
	RUB	2 200,0		2 200,0		(7,5)	(1,6)	
	autres					(0,2)	0,1	
						<b>(7,9)</b>	<b>(0,9)</b>	<b>(7,0)</b>
	inclus dans :							
						0,0	0,7	
						(7,9)	(1,6)	

### ■ E.11.3.2.1 Répartition par devise des principaux actifs et passifs

#### Créances clients :

<b>CRÉANCES CLIENTS</b>		31/12/14	31/12/13
EUR		172,9	132,8
USD		45,5	62,3
ZAR		4,9	5,0
AUD		13,2	10,7
PGK		0,0	70,3
QAR		5,8	7,0
DZD		5,6	17,8
GBP		3,0	5,9
autres devises (MAD, NGN, TND...)		58,2	16,3
<b>TOTAL</b>		<b>309,2</b>	<b>328,1</b>

#### Trésorerie :

		M Devise	31/12/14 c/val M€	31/12/13
EUR	Euro	32,4	32,4	53,4
USD	Dollar des États-Unis	35,0	28,8	36,3
AUD	Dollar d'Australie	15,7	10,6	19,3
PGK	Kina de Papouasie	22,7	7,2	11,6
MAD	Dirham du Maroc	59,5	5,4	1,6
COP	Peso de Colombie	11 424,4	4,0	0,3
RUB	Rouble de Russie	238,2	3,3	0,1
DZD	Dinar d'Algérie	290,4	2,7	4,0
Autres devises			12,5	9,6
<b>TRÉSORERIE NETTE</b>			<b>106,9</b>	<b>136,1</b>
se décomposant en :				
<i>Disponibilités et équivalents de trésorerie</i>			107,6	136,1
<i>Dettes financières courantes</i>			(0,7)	(0,0)
			<b>106,9</b>	<b>136,1</b>

#### Dettes financières :

	31/12/2014	31/12/2013	% 2014
Euro	84,9	89,9	65 %
Dollar américain	41,1	37,9	32 %
Autres devises	3,8	4,1	3 %
<b>TOTAL ENDETTEMENTS COURT &amp; MOYEN TERME</b>	<b>129,8</b>	<b>131,9</b>	<b>100 %</b>

### ■ E.11.3.2.2 Analyse de l'exposition au risque de change

Le tableau ci-dessous présente l'incidence:

- sur les capitaux propres du Groupe, via la réserve de conversion, d'une appréciation de +10 % ou d'une dépréciation de -10 % du cours de clôture des principales devises à la clôture du Groupe, par rapport à l'euro;
- sur le Chiffre d'affaires et le Résultat net Part Groupe, d'une appréciation de +10 % ou d'une dépréciation de -10 % du cours moyen des principales devises du Groupe pendant l'exercice, par rapport à l'euro.

	Valeur au 31/12/2014	Appréciation vs. €		Dépréciation vs. €	
		+10 % des taux de clôture	+10 % des taux moyens	-10 % des taux de clôture	-10 % des taux moyens
Chiffre d'affaires	799,2		+42,6		(42,6)
Résultat net Part Groupe	(4,3)		+3,8		(3,8)
Capitaux Propres Part Groupe (réserve de conversion)	148,5	+6,0		(6,0)	

	Valeur au 31/12/2013	Appréciation vs. €		Dépréciation vs. €	
		+10 % des taux de clôture	+10 % des taux moyens	-10 % des taux de clôture	-10 % des taux moyens
Chiffre d'affaires	870,6		+52,0		(52,0)
Résultat net Part Groupe	0,7		+2,7		(2,7)
Capitaux Propres Part Groupe (réserve de conversion)	164,7	+4,0		(4,0)	

## E.12. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable

Le tableau suivant indique la valeur comptable au bilan des actifs et passifs financiers par catégorie comptable définie selon la norme IAS 39, ainsi que leur juste valeur :

31/12/2014	Catégories comptables							Juste valeur			
	Valeur nette comptable au bilan de la classe	Instruments financiers par le Résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs évalués à la Juste Valeur (option Juste valeur)	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Cours cotés et disponibles	Modèle interne avec des paramètres observables	Modèle interne avec des paramètres non observables	Juste valeur de la classe
<b>RUBRIQUES AU BILAN ET CLASSES D'INSTRUMENTS</b>											
Autres actifs financiers	7,1				0,5	6,6			6,6	0,5	7,1
<i>Titres non consolidés</i>	0,5				0,5					0,5	0,5
<i>Prêts et autres immobilisations financières</i>	6,6					6,6		6,6			6,6
<b>Total actifs financiers non courants</b>	<b>7,1</b>				<b>0,5</b>	<b>6,6</b>		<b>6,6</b>	<b>0,5</b>		<b>7,1</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	16,6					16,6		16,6			16,6
Créances clients et comptes rattachés	309,2					309,2		309,2			309,2
Autres débiteurs	83,7					83,7		83,7			83,7
Autres actifs financiers	0,0							0,0	0,0		0,0
<i>dont Sicav gagées</i>	0,0				0,0			0,0			0,0
<i>dont Instruments dérivés actif</i>	0,0		0,0					0,0			0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	107,6			107,6				107,6			107,6
<b>Total actifs financiers courants</b>	<b>517,1</b>		<b>0,0</b>	<b>107,6</b>	<b>0,0</b>	<b>409,5</b>	<b>0,0</b>	<b>107,6</b>	<b>409,5</b>		<b>517,1</b>
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>524,3</b>		<b>0,0</b>	<b>107,6</b>	<b>0,5</b>	<b>416,1</b>	<b>0,0</b>	<b>107,6</b>	<b>416,2</b>	<b>0,5</b>	<b>524,3</b>
Emprunts et dettes financières (part > 1 an)	(111,5)						(111,5)	(111,5)			(111,5)
Autres passifs financiers	(7,2)						(7,2)	(7,2)			(7,2)
<b>Total passifs financiers non courants</b>	<b>(118,7)</b>						<b>(118,7)</b>	<b>(118,7)</b>			<b>(118,7)</b>
Emprunts et dettes financières (part < 1 an)	(23,0)						(23,0)	(23,0)			(23,0)
Avances et acomptes reçus	(74,2)						(74,2)	(74,2)			(74,2)
Fournisseurs et comptes rattachés	(171,0)						(171,0)	(171,0)			(171,0)
Autres dettes	(122,5)						(122,5)	(122,5)			(122,5)
Autres passifs financiers	(8,5)						(0,7)	(0,7)			(0,7)
<i>dont Découverts bancaires</i>	(0,7)						(0,7)	(0,7)			(0,7)
<i>dont Instruments dérivés passif</i>	(7,9)						(7,9)	(7,9)			(7,9)
<b>Total passifs financiers courants</b>	<b>(399,2)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>				<b>(399,2)</b>	<b>(0,7)</b>	<b>(398,5)</b>		<b>(399,2)</b>
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(517,9)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>				<b>(517,9)</b>	<b>(0,7)</b>	<b>(517,2)</b>		<b>(517,9)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>107,6</b>	<b>0,5</b>	<b>416,1</b>	<b>(517,9)</b>	<b>106,9</b>	<b>(101,1)</b>	<b>0,5</b>	<b>6,4</b>

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Notes relatives au bilan

31/12/2013	Catégories comptables						Juste valeur				
	Valeur nette comptable au bilan de la classe	Instruments financiers par le Résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs évalués à la Juste Valeur (option Juste valeur)	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Cours cotés et disponibilités	Modèle interne avec des paramètres observables	Modèle interne avec des paramètres non observables	Juste valeur de la classe
<b>RUBRIQUES AU BILAN ET CLASSES D'INSTRUMENTS</b>											
Autres actifs financiers	8,1				1,1	7,0		7,0	1,1		8,1
<i>Titres non consolidés</i>	1,1				1,1				1,1		1,1
<i>Prêts et autres immobilisations financières</i>	7,0					7,0		7,0			7,0
<b>Total actifs financiers non courants</b>	<b>8,1</b>				<b>1,1</b>	<b>7,0</b>		<b>7,0</b>	<b>1,1</b>		<b>8,1</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	9,1					9,1		9,1			9,1
Créances clients et comptes rattachés	328,1					328,1		328,1			328,1
Autres débiteurs	55,8					55,8		55,8			55,8
Autres actifs financiers	0,7							0,0	0,7		0,7
<i>dont Sicav gagées</i>	0,0				0,0			0,0			0,0
<i>dont Instruments dérivés actif</i>	0,7		0,7					0,7			0,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	136,1			136,1				136,1			136,1
<b>Total actifs financiers courants</b>	<b>529,8</b>		<b>0,7</b>	<b>136,1</b>	<b>0,0</b>	<b>393,0</b>	<b>0,0</b>	<b>136,1</b>	<b>393,7</b>		<b>529,8</b>
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>538,0</b>		<b>0,7</b>	<b>136,1</b>	<b>1,1</b>	<b>400,1</b>	<b>0,0</b>	<b>136,1</b>	<b>400,8</b>	<b>1,1</b>	<b>538,0</b>
Emprunts et dettes financières (part > 1 an)	(116,1)						(116,1)	(116,1)			(116,1)
Autres passifs financiers	(7,9)						(7,9)	(7,9)			(7,9)
<b>Total passifs financiers non courants</b>	<b>(124,0)</b>						<b>(124,0)</b>	<b>(124,0)</b>			<b>(124,0)</b>
Emprunts et dettes financières (part < 1 an)	(22,6)						(22,6)	(22,6)			(22,6)
Avances et acomptes reçus	(50,1)						(50,1)	(50,1)			(50,1)
Fournisseurs et comptes rattachés	(180,1)						(180,1)	(180,1)			(180,1)
Autres dettes	(82,9)						(82,9)	(82,9)			(82,9)
Autres passifs financiers	(1,6)						(0,0)	(0,0)			(0,0)
<i>dont Découverts bancaires</i>	(0,0)						(0,0)	(0,0)			(0,0)
<i>dont Instruments dérivés passif</i>	(1,6)						(1,6)	(1,6)			(1,6)
<b>Total passifs financiers courants</b>	<b>(337,3)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>				<b>(337,3)</b>	<b>(0,0)</b>	<b>(337,3)</b>		<b>(337,3)</b>
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(461,3)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>				<b>(461,3)</b>	<b>(0,0)</b>	<b>(461,3)</b>		<b>(461,3)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>76,7</b>	<b>0,0</b>	<b>0,7</b>	<b>136,1</b>	<b>1,1</b>	<b>400,1</b>	<b>(461,3)</b>	<b>136,1</b>	<b>(60,5)</b>	<b>1,1</b>	<b>76,7</b>

## F. Autres notes

### F.1. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent :

- la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de la direction ;
- les opérations avec les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable ou détient un contrôle conjoint ;
- les opérations réalisées avec les sociétés du Groupe VINCI.

Les transactions entre parties liées s'effectuent sur une base de prix de marché.

#### F.1.1 Opérations avec les dirigeants

Le tableau ci-dessous présente la rémunération et les avantages assimilés en année pleine accordés par Entrepose Group aux personnes qui sont, à la clôture, membres du Comité Exécutif du Groupe (Comex) et qui exercent des fonctions centrales d'animation du Groupe.

<i>en K€</i>	31/12/2014	31/12/2013
Rémunérations versées chargées	2 721	2 553
Avantages postérieurs à l'emploi	714	1 070
Indemnités de fin de contrat de travail	518	0
Autres avantages à long terme	0	0
Paievements en actions	226	111
<b>TOTAL</b>	<b>4 179</b>	<b>3 734</b>

#### F.1.2 Opérations avec le Groupe VINCI

Le groupe VINCI, au travers de VINCI Construction Participations, est la société mère d'Entrepose Group.

Entrepose Group est elle-même consolidée dans les comptes du groupe VINCI, 1 cours Ferdinand de Lesseps, 92751 Rueil-Malmaison Cedex, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2007.

Les opérations entre le Groupe Entrepose Group et les sociétés du Groupe VINCI portent principalement :

- sur les opérations de « *cash pooling* » avec VINCI SA, formant un compte courant de trésorerie créditeur dans nos livres de 3,7 M€ à la clôture ;
- sur des emprunts et lignes de crédit négociées, cf E.10.2 ci-dessus ;
- enfin, sur des activités commerciales normales dans le cadre de la réalisation de son activité opérationnelle, notamment avec les autres sociétés du pôle VINCI Construction.

### F.2. Obligations contractuelles et autres engagements donnés et reçus

Les obligations contractuelles et autres engagements donnés et reçus s'analysent de la façon suivante :

#### F.2.1 Obligations contractuelles

À l'exception des propriétés foncières décrites en E.3, le Groupe prend en location l'intégralité des bâtiments et terrains nécessaires à son activité.

Ceux-ci incluent notamment les baux commerciaux contractés par le Groupe pour le siège social du Groupe et de certaines de ses filiales à Colombes (92), ainsi que les baux commerciaux du sous-groupe Entrepose Services à Cergy (95), de Geostock à Rueil-Malmaison (92), et de Geocan à Cassis (13), pour bureaux et atelier.

Les données chiffrées sont indiquées ci-dessous, et indiquent les engagements irrévocables, sauf pénalités, du Groupe pour les baux commerciaux de ses principales filiales et établissements.

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/14	31/12/13
Locations simples	20,3	28,3
Obligations d'achat et d'investissement	0,0	0,0

Les charges de l'exercice correspondant aux engagements de location immobilière se sont élevées à 10,2 M€, contre 11,0 M€ au cours de l'exercice 2013.

Les comptes de l'exercice incluent également des charges de locations de biens mobiliers principalement utilisés sur les chantiers, pour 46,7 M€ contre 125,9 M€ en 2013. Ces charges de location, dont certaines font l'objet d'engagements à court terme chiffrés dans le tableau ci-dessus, sont à même de fluctuer significativement d'une année à l'autre, selon les besoins des chantiers en cours.

L'analyse par échéance des obligations contractuelles se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Total	Paiements dus par période		
		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Contrats de location simple	20,3	10,9	8,9	0,6
Obligations d'achats et d'investissements	0,0			

## F.2.2 Autres engagements donnés et reçus

### F.2.2.1 Engagements liés aux opérations de croissance externe

	TOTAL	Échéance <1 an	Échéance 1 à 5 ans	Échéance > 5 ans
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Garanties d'actif et passif	0,8			
obtenues des vendeurs lors de l'acquisition de :				
- Sandia Technologies	0,8	0,8		

## F.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément à la recommandation de l'AMF, ce tableau n'intègre que les honoraires des commissaires aux comptes de la Société, pour l'ensemble des sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

en milliers d'euros	Deloitte				KPMG			
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
<b>1. AUDIT</b>								
<b>1.1 Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</b>								
- Entrepose Group	5	70	2,2 %	36,0 %	5	70	1,5 %	18,2 %
- Filiales intégrées globalement	154	125	67,0 %	64,0 %	235	314	70,8 %	81,8 %
<b>1.2 Diligences et prestations directement liées à la mission des commissaires aux comptes</b>								
- Émetteur							0,0 %	0,0 %
- Filiales intégrées globalement					22		6,6 %	
<b>Sous-total</b>	<b>159</b>	<b>195</b>	<b>69,1 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>262</b>	<b>384</b>	<b>78,9 %</b>	<b>100,0 %</b>
<b>2. AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LES RÉSEAUX AUX FILIALES INTÉGRÉES GLOBALEMENT</b>								
2.1 Juridique, fiscal, social	71				70	0	21,1 %	0,0 %
2.5 Autres								
<b>Sous-total</b>	<b>71</b>	<b>0</b>	<b>0,0 %</b>	<b>0,0 %</b>	<b>70</b>	<b>0</b>	<b>21,1 %</b>	<b>0,0 %</b>
<b>TOTAL DES HONORAIRES</b>	<b>230</b>	<b>195</b>	<b>69,1 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>332</b>	<b>384</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

## G. Listes des principales entités consolidées au 31 décembre 2014

Société	Forme juridique	Adresse	N° Siren ou N° Immatriculation	Pourcentage d'intérêt / décembre 2014	Pourcentage d'intérêt / décembre 2013	Méthode de consolidation
ENTREPOSE Group	SAS	165 Boulevard de Valmy 92707 Colombes Cedex - France	410430706			Entité consolidante
<b>SEGMENT D'ACTIVITÉ « PROJETS »</b>						
Entrepose Projets	SAS	165 Boulevard de Valmy 92707 Colombes Cedex - France	529170888	100,00	100,00	Intégration globale
CMP Dunkerque	SA	Avenue de la Gironde 59944 Dunkerque - France	401315999	99,99	99,99	Intégration globale
CMPEA	SARL	Route de Sedan Wadelincourt 08209 Sedan - France	352897870	84,00	84,00	Intégration globale
Entrepose Algérie	EURL	Lot No 15 Hassi Messaoud-Ouargla - Algérie	99830049193602	99,99	99,99	Intégration globale
Delattre Bezons Nigeria	Ltd	184 Moshood Olugbani Street - Lagos - Nigeria	VIV1000224444	96,19	96,19	Intégration globale
EV LNG	Ltd	68 St George Terrace, Perth, WA6000, Australie	ABN 18 155 114 846	50,00	50,00	Mise en équivalence
<b>SEGMENT D'ACTIVITÉ « PIPELINES »</b>						
Spiecapag	SAS	165 Boulevard de Valmy 92707 Colombes Cedex - France	399237494	100,00	100,00	Intégration globale
Spiecapag Australia	Ltd	66-84 Goulburn Street, W Buck, level 29, NSW 2000 Sydney, Australie	ABN 53067306138	100,00	100,00	Intégration globale
Spiecapag Nuigini	Ltd	C/O PWC, level 6 Credit Hse, Cuthbertson St, Port Moresby, PNG	IPA 1-71498	100,00	100,00	Intégration globale
Spiecapag Régions Sud	SAS	10 Avenue de Pradie, ZI du Bois Vert, 31120 Portet sur Garonne - France	403284839	100,00	100,00	Intégration globale
Horizontal Drilling International (HDI)	SAS	165 Boulevard de Valmy 92707 Colombes Cedex - France	388835308	100,00	100,00	Intégration globale
<b>SEGMENT D'ACTIVITÉ « SERVICES »</b>						
Entrepose Services	SAS	21/23 rue du petit Albi, BP 58540, Cergy Pontoise Cedex, France	448268045	100,00	100,00	Intégration globale
NumRS	SAS	21/23 rue du petit Albi, BP 58540, Cergy Pontoise Cedex, France	389075540	100,00	100,00	Intégration globale
ISIS	Ltd	66 Matei Voievod Secteur 2, Bucarest, Roumanie	J40/19164/2006	100,00	100,00	Intégration globale
ABO Supply	Ltd	1404 North Sam Houston Parkway East, suite 100, Houston, Texas 77032, USA	800561397	100,00	100,00	Intégration globale
<b>SEGMENT D'ACTIVITÉ « TRAVAUX MARITIMES »</b>						
Geocean	SAS	Quartier du Brégadan, ZA Technoparc CS 60001, 13711 Cassis Cedex - France	408536746	100,00	100,00	Intégration globale
Geoshipping Pte	Ltd	80 Raffles Place #26-01 UOB Plaza, Singapore 048624	201319431G	100,00	100,00	Intégration globale
PT Indonesia	Ltd	N.8 Kebon Melati Kebon Melati Tanah Abang Central Jakarta - Indonésie	09.05.1.45.46022	94,00	94,00	Intégration globale
<b>SEGMENT D'ACTIVITÉ « FORAGES »</b>						
Cofor	SA	39 Rue de la Ferte Alais, 91720 Maisse, France	343681169	95,01	95,01	Intégration globale
<b>SEGMENT D'ACTIVITÉ « STOCKAGES SOUTERRAINS »</b>						
Geostock	SAS	7 rue E. et A. Peugeot, 92563 Rueil-Malmaison Cedex - France	434023032	90,00	90,00	Intégration globale
UGS	GMBH	Berliner Chaussee 2, 15749 Mittenwalde, Allemagne	DE138547687 / 049-121-00001	54,00	54,00	Intégration globale
Geosud	SAS	7 rue E. et A. Peugeot, 92563 Rueil-Malmaison Cedex - France	513326736	27,00	27,00	Mise en équivalence
<b>Activités contrôlées conjointement <sup>(1)</sup></b>						
SPC - Contreras / Incahuasi	Pipelines	JV	Bolivie	70,00	70,00	note <sup>(2)</sup>
SPC - HAK	Pipelines	JV	France	50,00	50,00	note <sup>(2)</sup>
Yamal LNG	Projets	JV	Russie	50,00	50,00	note <sup>(2)</sup>

(1) Les Activités contrôlées conjointement sont des groupements momentanés entre partenaires en vue de la réalisation d'un contrat à long terme.

(2) Ces activités sont consolidées sur la base de la quote part du Groupe dans les actifs contrôlés, les passifs encourus et les produits et charges.

## H. Événements postérieurs à la clôture

### Proposition d'affectation du résultat

---

Le Président a arrêté, le 26 janvier 2015, les états financiers consolidés au 31 décembre 2014. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Actionnaire unique le 16 février 2015.

Il ne sera pas proposé de versement de dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

# Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2014

A l'attention de l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Entrepose Group, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note A.3.1 de l'annexe aux comptes consolidés, le groupe Entrepose Group a recours à des estimations établies en

fonction des informations disponibles lors de l'établissement de ses comptes consolidés, dans un contexte où les conséquences de la faible reprise économique en Europe, et en particulier en France, le ralentissement de l'économie mondiale ainsi que les tensions géopolitiques rencontrées dans certaines zones géographiques, rendent difficile l'appréhension des perspectives à moyen terme pour les entreprises. Ces estimations portent notamment sur :

- les contrats de construction : le groupe Entrepose Group comptabilise le résultat de ses contrats à long terme selon la méthode de l'avancement sur la base des meilleures estimations disponibles des résultats à terminaison, comme indiqué dans la note A.3.1.1 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons apprécié les hypothèses retenues par les sociétés du Groupe pour ces estimations et revu les calculs effectués.
- les tests de dépréciation des *goodwills* : le groupe Entrepose Group procède, au minimum une fois par an, à des tests de dépréciation des *goodwill* selon les modalités décrites dans les notes A.3.1.2 et E.4 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 6 février 2015

KPMG Audit IS  
Philippe Bourhis

DELOITTE & ASSOCIÉS  
Marc de Villartay





Ce document a été réalisé par la Direction de la communication du groupe Entrepose  
[communication@entrepose.com](mailto:communication@entrepose.com)

Conception et réalisation : INCREA

Crédits photos : Jean-Louis Burnod - Happy Day | Yves Chanoit |  
Nicolas Delpeyrou - europ'art diffusion | Hervé Thouroude |  
Yacatv | Photothèque Entrepose, DR.





Entrepose Group  
165, boulevard de Valmy - 92700 Colombes / France  
Tél. : +33 (0)1 57 60 93 00 - Fax : +33 (0)1 57 60 93 01  
[www.entrepose.com](http://www.entrepose.com)

ensemble @ VINCI 